# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES





MAGAZINE D'INFORMATION de la COMMUNAUTÉ de AMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT et de la Pages d'actualités des VILLAGES



# CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE : UN CHANTIER QUI PROGRESSE.

Commencée ce printemps, la construction du Centre Régional des Arts du Cirque (CRAC) à Echenans-sous-Mont-Vaudois suit son cours. Un équipement à vocation régionale qui valorise le Pays d'Héricourt.



La réalisation de ce chantier d'importance a été confiée à des entreprises locales sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Itinéraires Architecture de Belfort. Pour l'heure, l'entreprise Monnier BTP (Argiésans - Territoire de Belfort) a réalisé l'aménagement des espaces extérieurs ainsi que les travaux de voirie et réseaux (humides et secs), Soprema est chargée de la couverture, de l'étanchéité et du bardage.

DES ENTREPRISES LOCALES.

L'entreprise Bardoz BTP (Pérouse - Territoire de Belfort) a coulé les fondations et a dressé les murs porteurs et les principales cloisons d'une bonne partie de la structure. L'entreprise Debard (Arbouans - Doubs) pose actuellement la charpente métallique. L'entreprise Salvador (Saulnot - Haute-Saône) sera chargée de la pose des menuiseries intérieures. Les menuiseries extérieures et la serrurerie seront assurées par l'entreprise Concepts Fermetures (Audincourt - Doubs). Le bâtiment sera chauffé au moyen d'une

chaudière condensation installée par l'entreprise G2T (Bethoncourt - Doubs)

# UN BÂTIMENT QUI RÉPOND AUX NORMES DE LA FFEC.

Cette nouvelle infrastructure répondra à l'ensemble des normes édictées par la Fédération Française des Ecoles de Cirque. Le bâtiment d'une surface de 1 005, 5 m² comprendra une grande salle de 715,6 m² d'une hauteur de 10 mètres, d'une salle de musculation de 70 m², une salle de danse de 85 m², de vestiaires, d'une chaufferie et d'un local technique pour l'entretien.

### **EDITORIAL:**

Les pages centrales de ce magazine d'information concernent les consignes de sécurité à respecter notamment face aux catastrophes naturelles et aux risques de rupture du barrage du bassin de Champagney. Je vous invite à conserver ce document à titre préventif.

L'actualité de cette fin d'année renforce le sentiment d'inquiétude des Français face à l'accroissement démesuré de la dette publique et à ses conséquences sur les finances de nos communes, Communauté de Communes, Département de la Haute-Saône ou Région Bourgogne Franche-Comté. Tant à la ville qu'à la CCPH, j'ai veillé avec tous les élus à ne pas accroitre les impôts locaux et à maitriser la dépense publique locale. J'ai également veillé à limiter au maximum l'endettement qui est au demeurant très faible. Ce principe de prudence nous permet de faire face à d'éventuelles difficultés.

Nous faisons en sorte de maintenir un haut niveau de service tant sur le plan sportif, culturel, scolaire, périscolaire, de transports scolaires et publics. C'est le développement économique et l'accueil d'entreprises nouvelles qui permettent de préserver nos services publics locaux.

Deux projets intercommunaux : les plateformes des Guinnottes 3, la création d'un hôtel d'entreprises sur le secteur de la Tuilerie (vers le bassin d'apprentissage de la natation scolaire) sont en cours pour permettre l'accueil de plusieurs entreprises industrielles ou artisanales.

La rénovation thermique de la Médiathèque engagée pour plus de 1,9 million d'euros s'achèvera en février 2025. Les travaux de construction du Centre Régional des Arts du Cirque à Echenans actuellement en cours devraient s'achever en juin 2025.

Plusieurs projets communaux et intercommunaux sont en cours d'élaboration et le projet de gare routière rue Paul Vinot devrait s'engager d'ici quelques semaines, ce projet ayant été retardé par des complications administratives.

Bien entendu, nous restons attentifs au besoin de



proximité des habitants et j'observe que nombre d'entre eux nous font part que l'action de nos collectivités et des élus va dans le bons sens. Dans de nombreux domaines, les services s'étoffent et je veux saluer l'engagement de tous les agents territoriaux au service de la population.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite des moments agréables en famille et avec vos proches. J'invite d'ores et déjà tous les habitants de la Ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt à prendre part à la cérémonie des vœux à la Cavalerie le samedi 18 janvier 2025 à 17h00.

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Burkalter

**Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER** 

Délégué à la Communication CCPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité: Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER - Sophie PFAUWADEL
Impression : Imprimerie Estimprim Autechaux / Dépôt légal : NOVEMBRE 2024

# MÉDIATHÈQUE, LA RÉNOVATION THERMIQUE SE TERMINE.

La rénovation énergétique de la Médiathèque intercommunale est bien avancée, le déroulé du programme des travaux est conforme aux délais. Réouverture au premier au trimestre 2025.



Douze entreprises du secteur ont CE QUI EST DÉJÀ FAIT. effectué ces travaux sous la direction de l'architecte Jérémy Prouvez du cabinet Girolimetto de Montbéliard. Ce chantier est suivi pour le compte de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt par Luc Boullée viceprésident en charge de la culture et Ludovic Philippe responsable du pôle aménagement et développement durable

Les travaux ont commencé à l'extérieur du bâtiment par l'enlèvement du bardage fibrociment, du retrait de la laine de verre et de la déconstruction de la casquette de la toiture. A l'intérieur, pour les deux niveaux, les faux plafonds, les banques de prêts, la moquette et les différents revêtements ont été retirés.

### CE QUI EST EN COURS.

Les travaux d'isolation de la toiture, du plancher bas et des murs avec un nouveau bardage (laine de bois 50%, laine de roche 50%, épaisseur totale 24 cm) sont en cours de finition. Les fenêtres et les stores ont été changés, la teinte noire des menuiseries bois a été conservée pour garder le cachet initial du bâtiment au terme de cette rénovation. La ventilation double flux est posée et l'installation des luminaires LED est en passe de se terminer ainsi que la création du sanitaire PMR supplémentaire.

### CE QUI RESTE À FAIRE.

L'installation d'une nouvelle chaudière gaz pour un système plus efficace va commencer, les radiateurs d'origine sont conservés. La charpente métallique qui a été renforcée supportera les panneaux de la future centrale photovoltaïque, elle alimentera le bâtiment à hauteur de 75 % de ses besoins. L'aménagement intérieur viendra clore cette opération d'envergure. Il améliorera les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail des agents : nouvel accueil, nouvelles banques de prêts, nouvel acoustique...

La réouverture de la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand est prévue pour le premier trimestre de l'année 2025. 1,92 million d'€uros ont été investis pour cette rénovation énergétique. L'Etat a contribué pour 775 000 €uros, la Région Bourgogne Franche - Comté pour 219 603 €uros, le Département de la Haute - Saône 169 000 €uros, le département du Doubs 53 396 €, l'Europe 319 000 € et la CCPH pour 384 000 €uros.

# LA CONSTRUCTION DU VILLAGE D'ENTREPRISES DE LA TUILERIE COMMENCE.

Le permis de construire de cette nouvelle infrastructure a été déposé et validé au mois d'août 2024. Un investissement communautaire pour développer de nouvelles activités et renforcer l'attractivité du Pays d'Héricourt.



La création du village d'entreprises de la Tuilerie à Héricourt est le fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et Action 70, (Société Anonyme Mixte Immobilière du Département de la Haute-Saône).

# UN PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Action 70 est le maître d'ouvrage de ce projet qui sera composé de deux bâtiments distincts qui se feront face. La maîtrise d'œuvre et les travaux de construction sont assurés par l'entreprise l'AUBE (Aire Urbaine

Bâtiment et Environnement) basée à Meroux-Moval dans le Territoire de Belfort Pour mémoire, la déconstruction, la dépollution du site et l'étude des sols ont pris fin au mois d'août 2023.

### 1000 M<sup>2</sup> POUR TRAVAILLER.

Les travaux on commencé à la fin du mois d'octobre, ils sont prévus de durer cinq mois sous réserve de bonnes conditions climatiques.

Les concepteurs du projet ont choisi le principe d'une toiture en dent de scie (shed) pour les deux bâtiments, ceci afin de rappeler le passé industriel et textile du site. Les deux bâtiments compteront au total six cellules de 100 m² et deux cellules de 200 m² soit 8 cellules réparties sur 1 000 m². Chaque cellule disposera d'une mezzanine de 30 m² et d'un atelier de 70 m².

Pour permettre à Action 70 de proposer des conditions locatives conformes au marché et accessibles aux entreprises, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de participer financièrement à ce projet à hauteur de 250 000 €uros, dont 50 000 €uros au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprises.

La commercialisation des huit cellules est d'ores et déjà engagée. Les entrepreneurs qui souhaitent s'établir dans le Pays d'Héricourt pour y développer une activité peuvent s'adresser à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Adresse et contact : Service Développement Economique 3, rue Martin Niemöller 70400 Héricourt – Tél. 03 84 46 98 70

# CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS D'HÉRICOURT.

Les trois nouvelles plateformes réalisées aux Guinnottes III assurent au Pays d'Héricourt la continuité de son développement économique et la création de nouveaux emplois. Une réponse concrète aux demandes nombreuses des entreprises.



Aménagées par l'entreprise Roger Martin, ces trois nouvelles plateformes se distribuent sur une surface utile de 48 000 m². Les superficies de ces différentes plateformes sont les suivantes : 20 000 m² pour la première, 13 700 m² pour la deuxième et 13 300 m² pour la troisième.

### DES TRAVAUX QUI SE TERMINENT.

Les travaux sont actuellement en cours d'achèvement. Ils consistent en la création d'une voirie de desserte pour les poids lourds et les véhicules légers ainsi qu'en la réalisation des viabilisations :

- Les réseaux d'eaux, usées, pluviales et potables, qui sont tirés depuis la plateforme des Guinnottes III (SC 70)
- Les réseaux secs, gaz, électricité et fibre qui sont amenés depuis la plateforme occupée par Handy-Up (Adapei Pro)

# DES AMÉNAGEMENTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

Les aménagements environnementaux et paysagers qui sont requis dans le cadre de l'autorisation environnementale suivront ces travaux de viabilisation : plantation de jonc et de carex dans les bassins de rétention, plantation d'arbustes sur les talus et reconstitution de haies et de bosquets viendra clore ce projet d'envergure.

Ces trois nouvelles plateformes construites aux Guinnottes III sur une emprise de 6,5 hectares représentent un investissement de 2,7 millions d'€uros. Elles permettent de répondre au mieux aux demandes nombreuses des entreprises qui souhaitent s'installer sur le Pays d'Héricourt et matérialisent la volonté du Pays d'Héricourt de développer son économie et l'emploi.

# ENTREPRISE ADAPTÉE, TRENTE ANNÉES DE PRÉSENCE À HÉRICOURT.

En 1994, l'ADAPEI Pro 70 crée un atelier protégé rue Marcel Paul, dans lequel dix salariés fabriquent des pièces pour PSA. Depuis lors l'atelier protégé qui est devenu en 2005 une entreprise adaptée vole de succès en succès.

Mardi 18 septembre 2024, le groupe Handy'Up né du rapprochement entre l'Adapei Pro de Haute-Saône et l'AGEI de Côte d'Or le 1er janvier 2019 a célébré le trentième anniversaire de l'entreprise adaptée qui a été transférée en 2016 sur le pôle régional de développement économique des Guinnottes. Depuis sa création l'entreprise adaptée a toujours mis en valeur le savoir faire des travailleurs handicapés et leurs compétences professionnelles qui lui ont permis de développer des partenariats solides avec le groupe Stellantis.

# DES EMPLOYÉS EFFICACES ET APPRÉCIÉS DES PARTENAIRES.

Au cours de cette cérémonie organisée sur le site des Guinnottes, plusieurs intervenants ont pris la parole. Thierry Crenner, Directeur de l'entreprise adaptée, a souligné la reconnaissance des différents partenaires pour les compétences et les qualités des prestations des employés de l'entreprise adaptée, comme notamment en matière



de soudure avec Stellantis, mais également dans le domaine des espaces verts avec la ville d'Héricourt la CCPH et de nombreuses entreprises locales. Maurice Deckmin, Président du groupe associatif Handy'Up, a rappelé les tenants et les aboutissants de l'entreprise adaptée : offrir aux travailleurs handicapés un parcours de vie garanti et sécurisé et pouvoir se projeter vers un avenir meilleur. Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a souligné l'importance de l'entreprise adaptée qui place l'homme au cœur de son projet et où le travailleur handicapé trouve une utilité sociale et économique, une entreprise qui propose du travail pour tous.

L'entreprise adaptée d'Héricourt aux Guinnottes en quelques chiffres et quelques dates :

61 salariés - 6300 m² de superficie - Certification Iso 9001.

1994 : Création de l'atelier protégé - 1999 : un nouveau bâtiment Marcel Paul - 2005 l'atelier protégé devient entreprise adaptée - 2006 : transfert de l'entreprise adaptée dans un nouveau bâtiment rue Marcel Paul - 2016 : inauguration du nouveau bâtiment du pôle régional de développement économique des Guinnottes.

# HANDY'UP CRÉE UNE BISCUITERIE CHOCOLATERIE.

Handy'Up souhaite diversifier l'activité de l'Entreprise Adaptée qui est implantée aux Guinnottes II, avec la construction d'une biscuiterie chocolaterie. Une initiative en faveur de l'emploi pour tous.



Le groupe Handy'Up est le résultat du regroupement entre l'Association Départementale des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés (ADAPEI) du Département de la Haute-Saône et l'Association de Gestion d'Etablissements pour Inadaptés (AGEI) du nord du Département de la Côte d'Or.

# SE DIVERSIFIER POUR MOINS DE DÉPENDANCE.

Ce projet de diversification, validé par le conseil d'administration du groupe au mois d'octobre 2023, vise à réduire la dépendance de l'établissement à l'activité automobile tout en proposant de nouvelles perspectives professionnelles aux personnes en situation de handicap. Ce nouveau projet prévoit la construction d'une biscuiterie chocolaterie et confiserie haut de gamme ainsi qu'une boutique de vente directe aux particuliers et aux entreprises. Le montant de l'investissement s'élève à 4 millions d'€uros et le nouvel atelier devrait être opérationnel à la fin de l'année 2025.

### 30 EMPLOIS À L'HORIZON 2030.

Le projet comprend la création d'un atelier de production, d'un magasin

et d'espaces tertiaires sur une surface totale de 1260 m². Il est prévu à l'ouverture de cette nouvelle activité la création de 13 emplois, à l'horizon 2030 sont escomptés 36 emplois. Thierry Crenner Directeur de l'entreprise adaptée des Guinnottes II a travaillé dans une chocolaterie durant 22 années. Il souhaite s'appuyer sur son expérience et créer une nouvelle activité économique qui profitera de son emplacement à proximité de la RN 19. La nouvelle structure sera visitable par le public.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, en application de son règlement d'aide à l'immobilier en faveur des entreprises industrielles a accordé pour ce projet une subvention de 38 222, 50 €uros.

Pour rappel, la CCPH a versé une subvention de 11 677,50 €uros en 2021 au groupe Handy'Up pour la construction du bâtiment des Guinnottes II destiné à l'industrie automobile.

## L'ENTREPRISE BILLOTTE S'INSTALLE À SAULNOT.

Domiciliée à Crevans et la Chapelle les Granges, l'entreprise Billotte a décidé de déménager son siège social à Saulnot dans la zone d'activités des Champs Piot où elle possède des locaux depuis le mois d'octobre 2023.



L'entreprise Billotte est une société par actions simplifiées unipersonnelles (entreprise qui ne compte qu'un associé unique). La société Billotte est spécialisée dans le domaine des travaux publics et forestiers, à savoir création de plateformes, pistes, lotissements, voiries réseaux divers, préparation de surfaces, pose de barrières, enrochement, transport TP, fabrication de plaquettes forestières.

L'entreprise compte actuellement une trentaine de salariés répartis sur trois sites d'exploitation et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 3 millions d'euros

# LA CCPH SOUTIENT LES ENTREPRISES SUR SON TERRITOIRE.

L'entreprise Billotte a obtenu de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt une aide financière pour l'aménagement des locaux qu'elle a acquis dans la zone d'activité des Champs Piot à Saulnot pour un montant de 190 000 € HT. Le coût des travaux d'aménagement de ce bâtiment s'est élevé à 100 000 € HT. Au titre de sa compétence en matière d'immobilier d'entreprises la CCPH a décidé le versement d'une aide de 10 000 €.

Entreprise BILLOTTE – zone d'Activités des Champs Piot – 70400 SAULNOT 30 salariés – 4 secteurs d'activités : travaux publics, travaux forestiers, location de matériel (transport, TP, forestier), plaquettes forestières.

Tel. 03 84 20 23 28 Courriel : info@sa-billotte.com

# UN FUTUR PÔLE ÉDUCATIF ET PÉRISCOLAIRE À ECHENANS SOUS MONT-VAUDOIS.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a lancé un concours d'architecte pour la construction d'une nouvelle école et d'un nouveau pôle périscolaire à Echenans sous Mont-Vaudois. Un projet estimé à 3,2 millions d'€uros.



Les communes d'Echenans sous Mont-Vaudois et Mandrevillars ont sollicité la CCPH afin de conduire ensemble la construction d'un nouvel espace éducatif pour accueillir les élèves de niveaux maternelle et primaire.

### DES BÂTIMENTS PLUS ADAPTÉS AUX BESOINS.

d'Echenans sont trop petits pour accueillir dans les meilleures conditions La CCPH a établi un cahier des les 110 élèves qui y sont scolarisés, de plus le bâtiment n'est pas aux normes de cette nouvelle infrastructure. Le

PMR (Personne à Mobilité réduite). futur bâtiment sera adapté aux Aussi les locaux de l'actuel périscolaire, normes en vigueur de performances construit en 2005, sont trop petits et leur localisation n'offre pas de possibilités d'extension. Par ailleurs proche de la route les conditions de sécurité pour les montées et descentes de bus ne sont pas optimales.

### A ce jour les locaux de l'école UN PROJET SUR L'ANCIEN STADE DU VILLAGE.

charges précis pour la construction

énergétiques. De plain-pied il comprendra des espaces mutualisés entre l'école et le périscolaire afin de limiter la consommation foncière et maîtriser les coûts de construction. Cette nouvelle infrastructure sera implantée sur l'aire de l'ancien terrain de football d'Echenans

Le montant des subventions qui peuvent être obtenues pour la réalisation de ce projet, Etat, Région Bourgogne Franche-Comté et Département de la Haute-Saône, reste à déterminer. Le montage financier déterminera la suite qui sera donnée à ce projet. Ce projet concrétisé, d'autres aménagements suivront par voie de conséquence : - Le bâtiment qui accueille la mairie et l'école sera réhabilité (logements)

- L'actuel périscolaire de plain-pied accueillera les locaux de la nouvelle mairie.

# LA FUTURE CHAUFFERIE BOIS DE COISEVAUX ET SON RÉSEAU CHALEUR.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt s'est engagée dans un programme « bois énergie ». Ce programme comprend la construction d'une chaufferie bois et la réalisation d'un réseau de chaleur associé à Coisevaux.



Le futur réseau de chaleur desservira le pôle périscolaire, l'école et la salle des fêtes du village. Ce projet qui est actuellement au stade d'avant projet définitif est piloté par le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (SIED 70). Le SIED 70 réalisera les investissements et assurera la gestion de la chaudière et de son réseau associé pour le compte des clients usagers qui seront la commune de

Coisevaux, la CCPH et le Syndicat Intercommunal a Vocation Unique (SIVU) des cinq communes du Pays d'Héricourt du pôle des écoles liées (Héricourt, Tavey, Coisevaux, Verlans et Tremoins).

### UN PROJET SUBVENTIONNÉ À 93 %.

La réalisation de ce projet est évaluée à 689 000 € HT. Cette réalisation est subventionnée à 93 % par le SIED 70, le Fonds Européen de Développement Régional, l'ADEME et l'inclusion/apport de certificats d'économies d'énergie. La richesse de notre région en ressources forestières et l'augmentation du prix des énergies fossiles et de l'électricité renforcent l'intérêt de ce projet qui s'intègre dans la dynamique actuelle du développement des énergies renouvelables. Ce projet permettra aussi de réduire significativement la facture énergétique.

La future chaufferie, qui sera constituée de deux chaudières à bois déchiqueté, sera localisée à proximité immédiate de la salle des fêtes de Coisevaux. La construction de cette future chaudière représente un investissement de l'ordre de 400 000 €.

# HÉRICOURT - SÉVENANS : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE.

Les travaux d'élargissement à deux fois deux voies de la RN 19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans commencent. La première pierre sera posée à Héricourt vendredi 20 décembre 2024.



Durant ces dernières années, les élus du département de la Haute-Saône, Yves Krattinger (Président du Conseil départemental de la Haute-Saône), Fernand Burkhalter (Président de la CCPH et Conseiller départemental du canton Héricourt 2), Martine Pequignot (Conseillère départementale du canton Héricourt 2) et Jean-Jacques Sombsthay (Conseiller départemental Héricourt 1), se sont battus successivement pour la construction de l'échangeur et la mise à deux fois deux voies de la RN19. Achevé en 2019, l'échangeur de Sévenans a constitué un pas décisif.

SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIÈRE LE 11 DÉCEMBRE 2024. Ces travaux d'élargissement de la RN 19, sur une longueur de 4,6 kilomètres, sont indispensables pour garantir une meilleure desserte de l'Aire Urbaine et une connexion avec la Suisse et la Haute-Saône. Le développement du Pays d'Héricourt est lié à cet aménagement qui se fera dans le respect de la nature et des habitants. Cet aménagement améliorera la sécurité des usagers qui se rendent à l'hôpital nord Franche-Comté, à l'Université de Sévenans et à la gare LGV Meroux Moval. Par ailleurs les automobilistes ne souffriront plus matin et soir des interminables bouchons qui entravent leurs déplacements quotidiens.

La convention financière qui consacre le lancement de ce chantier a été signée le mercredi 11 décembre 2024 à Vesoul, à l'Hôtel du Département par : Yves Krattinger (Président du Conseil départemental de la Haute-Saône), Paul Mourier (Préfet de la région Bourgogne Franche-Comté), Marie Guite Dufay (Présidente de la région Bourgogne Franche-Comté), Florian Bouquet (Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort), Damien Meslot (Président du Grand Belfort Communauté d'Agglomération) et Fernand Burkhalter (Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt).

La maîtrise d'ouvrage de ce chantier de 4 kilomètres sur le Territoire de Belfort et de 600 mètres en Haute-Saône a été confiée au Département de la Haute-Saône. Le coût de cette opération est de 31,4 millions d'€uros. L'opération est financée par :

- Etat: 14,63 millions d'€uros.
- Région Bourgogne Franche-Comté : 7,18 millions d'€uros.
- Département de la Haute-Saône : 4,49 millions d'€uros.
- Département du Territoire de Belfort : 2.39 millions d'€uros.
- Grand Belfort : 600 000 €uros.
- Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : 300 000 €uros.

### LES VACANCES HEUREUSES.

Durant les grandes vacances d'été, les centres périscolaires de la Communauté du Pays d'Héricourt ont accueilli 300 enfants. Un programme d'activités riche et varié leur a été proposé.





Pour ces vacances estivales, les centres d'Héricourt, Coisevaux, Saulnot et Echenans-sous-Mont-Vaudois ont été retenus et préparés pour recevoir les enfants dans les meilleures conditions durant trois semaines. Le programme des activités a été conçu en amont de ces vacances avec le plus grand soin afin que parents et enfants puissent choisir en toute connaissance. En effet il était possible d'inscrire les enfants

à la semaine ou au jour le jour en fonction des activités proposées.

### DES ACTIVITÉS À LA CARTE.

Pour chaque centre une sortie était prévue chaque semaine. Les enfants inscrits à la semaine ont participé d'office à ces sorties. Les enfants ont eu la possibilité de se rendre à Brognard pour se baigner, de parcourir le parc animalier de Fougerolles, de se

dépenser à l'accrobranche, de visiter le zoo de Mulhouse.

Hors les sorties extérieures où les repas étaient tirés du sac, les repas pour les autres jours ont été préparés par la cuisine centrale située au groupe scolaire Eugène Grandjean à Héricourt et ont été distribués en liaison chaude dans les différents centres.

### **ATELIERS PERISCOLAIRES - Année scolaire 2024/2025**

Les services de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt proposent dans le cadre des activités du soir de 17h00 à 18h00, différents ateliers sur lesquels vous pouvez inscrire vos enfants en fonction de leur âge.

Les plannings des activités et les modalités d'inscription sont disponibles pour chaque pôle sur les plaquettes PDF en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans la rubrique Petite Enfance et Périscolaire : https://www.payshericourt.fr

## LE GROUPE SPÉLÉO MARCEL LOUBENS.

Créé en 1964 à l'initiative de Jean-Marie Frossard, le club célèbre cette année son soixantième anniversaire. La spéléologie, un sport, une science et un art de vivre.



En 1957 à la suite d'une sortie organisée par les scouts de France à la grotte de la Baume à Gonvillars Jean-Marie Frossard fonde avec des amis passionnés le « Groupe de la Chauvesouris ». En 1964 le groupe s'affilie à l'association spéléologique de l'Est et adhère en 1965 à la fédération Française de spéléologie sous le titre de « Groupe Spéléologique Marcel Loubens.»

# DÉCOUVREUR ET PROTECTEUR DE SITE.

Actuellement le groupe compte une cinquantaine de membres sous la

présidence de Philippe Boulignat. Les membres du club pratiquent la spéléologie suivant leur vocation dans de nombreuses spécialités et disciplines rattachées à la découverte du monde souterrain, le groupe compte des photographes, des géologues, des archéologues, des biologistes... Au sein du groupe Loubens une section d'archéologue travaille à la sauvegarde du patrimoine. Ainsi en 1971 elle a entrepris le déblaiement et la restauration des caves de la Tour du Château d' Héricourt ainsi que le puits.

# UN PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ADMINISTRATIONS.

Le Groupe Loubens apporte son soutien et son aide précieuse en de nombreux domaines aux collectivités et services de l'Etat, notamment en ce qui concerne les études et les travaux d'utilité publique en milieu souterrain. Il joue aussi un rôle essentiel dans la préservation et la protection de l'environnement en apportant son concours à toutes les opérations de sécurité civile lors d'inondations, de dépollution et d'opérations de secours.

Tout au long de l'année le club assure des formations techniques qui touchent à toutes les activités pluridisciplinaires de la spéléologie. Aussi le club promeut son activité chaque année avec l'opération « Grotte ouverte » à la Baume à Gonvillars qui a lieu le premier week-end du mois d'octobre dans le cadre des journées nationales de la spéléologie.

Contact : Groupe Spéléo Marcel Loubens – Président Philippe Boulignat – Tél. 06 15 79 61 46 – Courriel : boulignatphilippe@gmail.com

## « FAITES DES ENFANTS QU'ILS DISAIENT. »

Chaque année les services intercommunaux du Pôle petite enfance et de la Médiathèque François Mitterrand organisent une soirée spectacle dédiée à la parentalité. Une soirée drôle et instructive soutenue par la ville d'Héricourt et la CCPH.



La comédienne Corinne Patés a présenté : « Faites des enfants qu'ils disaient. ». Joué à la salle des Fêtes, devant deux cents personnes, ce spectacle intergénérationnel avait pour objectif de questionner avec humour le rôle de parent et de faire passer des messages positifs et constructifs sur la parentalité.

### UN SPECTACLE PARRAINÉ PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES.

Corinne Patés a nourri son spectacle de son expérience personnelle et familiale avec ses trois garçons : ses moments de doute, ses moments d'énervement. Elle s'est aussi inspirée de ses rencontres avec des professionnels de la Petite enfance. Riche de ces enseignements,

elle tente de transmettre des idées et des méthodes pour faire évoluer les comportements et apaiser les tensions familiales de tous les jours Ce spectacle qui a été créé en 2020 est soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales. Il a été joué au Festival d'Avignon et tourne dans toute la France depuis sa date de création.

### **EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE**

### TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

Une fin de règne..

Depuis le début du mandat en mars 2020, nous avons expliqué patiemment que les événements conduiraient aux résultats actuels, faute de remise en cause du système de féodalité imaginé et construit par M. Burkhalter.

On nous a répondu : « charte de bonne conduite »! Cette outil miracle allait soi-disant régler la relation compliquée entre le Président Burkhalter et les élus de la communauté de communes. « Les promesses n'engagent que ceux qui y croient » disait un homme politique célèbre... Où en sommes-nous à un an et demi de la fin de mandat?

Le constat est navrant : de désaccords mesuré mais affirmé du représentant de larvés en désaccords verbalisés, nous assistons maintenant à des déchirures Pourtant les élus d'Héricourt en Commun opposant frontalement le Président de la avaient alerté l'assemblée communautaire CCPH aux élus de l'intercommunalité.

Rappelons-nous l'élection du Président et des vice-présidents en 2020 où le Maire d'Héricourt et sa première adjointe, respectivement candidats à la présidence

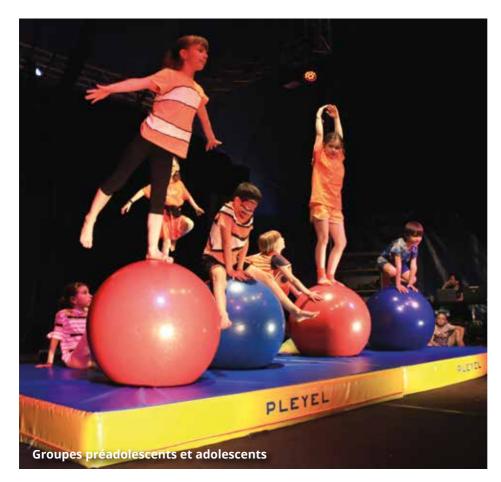
Mais plus grave : un désaccord profond avec l'Etat concernant « les dossiers de grands projets culturels »! Le Président de

en amont dans un souci du denier public. Mais porteur de ses œillères coutumières, le Président Burkhalter n'a eu que mépris pour nos analyses et notre proposition.

Positionnés depuis le début du mandat et à une vice-présidence ont été les plus dans l'opposition par le fait du Prince, nous sommes restés constructifs et force de proposition. Nous continuons de travailler en cette fin de règne avec les élus soucieux de l'intérêt général privilégiant l'exigence la CCPH se refuse à entendre le rappel républicaine, et dénués d'esprit de servilité.

# LE FESTIVAL DE L'ODYSSÉE DU CIRQUE.

L'Odyssée du cirque a proposé les 15 et 16 juin 2024 son traditionnel festival. Différents groupes de tous les âges de l'école du cirque du Pays d'Héricourt ont présenté leurs créations originales, préparées et répétées tout au long de l'année.



Durant ces deux journées festives, troupes amateurs et troupes professionnelles, petits et grands ont partagé la piste aux étoiles pour le bonheur du public venu en nombre. Comme lors des éditions précédentes

la programmation de cette vingtquatrième édition fut variée et adaptée à tous les goûts. En effet la diversité artistique caractérise l'identité de l'Odyssée du Cirque.

# DES SPECTACLES VARIÉS POUR TOUS LES GOÛTS.

Tous les artistes, acrobates, jongleurs, trapézistes, clowns... ont donné le meilleur. La journée du samedi a été marquée par deux représentations de très haut niveau, où des numéros de haute volée se sont succédés, inspirés des Jeux Olympiques, des fonds marins, de la jungle...

### L'ODYSSÉE DU CIRQUE, LES ARTS CIRCASSIENS POUR TOUS.

Pour rappel les arts du cirque sont accessibles à toutes les personnes quel que soit l'âge ou la condition physique. Les arts du cirque permettent de développer de nombreuses compétences: cognitives, psychomotrices... Ils font appel à la mémoire, à la concentration et à la perception spatiale. Ils améliorent la confiance en soi, la coopération avec les autres et permettent de gérer le stress. L'Odyssée du Cirque propose dès l'âge de trois ans des ateliers pluridisciplinaires encadrés par des professionnels de l'enseignement des arts du cirque.

ODYSSÉE DU CIRQUE – ECOLE DE CIRQUE

3, rue des Étoiles – 70400 Echenans-sous-Mont-Vaudois
Tél. 03 84 19 03 77
contact@odysseeducirque.fr
www.odysseeducirque.info

## **MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2024 / 2025**

### FRIENDS AND STRANGERS

« SOUL FUNK D'ICI »

**SAMEDI 08 FÉVRIER 2025 - 20H30** 

LA CAVALERIE - HÉRICOURT



### I'SENTIERI

« INSTRUMENTS ANCIENS POUR LA CORSE »

**SAMEDI 05 AVRIL 2025 - 20H30** 

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



### GRUMPY O SHEET

« IRISH SPANISH ENERVÉ »

**SAMEDI 08 MARS 2025 - 20H30** 

SALLE DES FÊTES - AIBRE



MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr GAULIER 70400 HERICOURT

Réservations : concert.mph70@orange.fr ou Ecole de Musique

du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : www.facebook .com/mph70400

Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77

ou : claude.jeandel.h@gmail.com

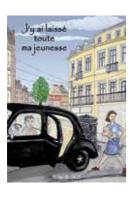
# LES JOURNÉES DÉDICACES DE LA LIBRAIRIE NOM DE ZEUS

Michel Di Gallo pour ses BD Samedi 30 novembre,

10h à 12h et de 14h à 19h

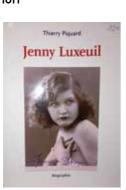
Vincent Bousrez pour ses romans Dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h à 12h et de 14h à 18h

Samedi 7 Décembre, 14h à 18h



Thierry Piquard pour « Jenny luxeuil » Samedi 14 Décembre,

14h à 18h







Eva Baldaras pour ses new romance

Librairie Nom de ZEUS 18, rue du Général de Gaulle 70400 Héricourt

Téléphone : 03 84 27 04 88

# ENCHANTER LE PAYS D'HÉRICOURT.

Depuis la rentrée, le Chœur Choreia, les Burlesques et les Crazy Monday préparent activement, sous la direction de Dominique Defaux, les spectacles qui seront présentés au printemps 2025. Des comédiens talentueux pour des représentations de qualité.



Dans le cadre du festival « Lili Baron », trois nouveaux spectacles seront présentés au mois de mai 2025 à la Cavalerie, beaucoup de joie et de plaisir en perspective.

### CHŒUR CHOREIA: MARY POPPINS.

Adapté du roman éponyme de Pamela Lyndon Travers, Mary Poppins est un film musical américain de Robert Stevenson produit par les studios Disney en 1964. « Rien ne va plus dans la famille Banks, la nurse vient de démissionner. Monsieur Banks, banquier d'affaires et son épouse suffragette active, ne peuvent s'occuper de leurs enfants Jane et Michel. Pour ce faire ils passent une annonce fantaisiste pour trouver une nouvelle nurse. Mary Poppins répond et apparait le lendemain... »

### LES PETITES BRÈVES DES BURLESQUES.

En première partie du spectacle du Chœur Choreia, les Burlesques présenteront leur nouvelle création « les petites brèves des Burlesques (ou presque) ». Ce spectacle inspiré des brèves de comptoir de Jean Marie Gourio propose un voyage dans l'univers de la vie d'un bistrot, de l'ouverture à la fermeture...

### VIBRER AVEC LES CRAZY MONDAY.

Les Crazy Monday vous emmèneront dans un nouvel univers : celui de la musique électro et de la danse Hip Hop dans une création intitulée

« Vibrane ». En première partie les Crazy Monday feront leur show accompagné d'un groupe de rock et d'un quintette à cordes pour interpréter quelques tubes de : ABBA, Queen, Amy Winehouse...

### Chœur Choreia: « Mary Poppins. »

En première partie « Les petites brèves des Burlesques. »

La Cavalerie : vendredi 16 mai 2025 à 20h00 ; samedi 17 mai 2025 à 20h00 et dimanche 18 mai 2025 à 15h00.

**Les Crazy Monday : « Vibrane »** 

La Cavalerie : vendredi 23 mai 2025 à 20h00 - samedi 24 mai 2025 à 20h00 et dimanche 25 mai 2025 à 15h00.

Renseignement : Ecole intercommunale de musique, 2 rue du 47<sup>ème</sup> RA 70400 Héricourt, Tél. 06 84 56 73 02.

# UN NOUVEAU CONTRAT LECTURE LOISIRS POUR LE PAYS D'HÉRICOURT.

La Médiathèque intercommunale François Mitterrand a pour mission première de promouvoir la lecture publique et de réduire les inégalités d'accès à la culture. Le nouveau contrat lecture répond à cet objectif.



De nombreuses initiatives ont été lancées en 2024 pour développer la lecture auprès de tous les publics : création d'un comité de lecture jeunesse, gratuité de l'accès à la Médiathèque, participation au prix des incorruptibles...

Au niveau national le plan « lecture et territoire » propose des actions pour développer chez les plus jeunes le goût de la lecture, dans les accueils périscolaires (le matin, pause de midi, le soir et le mercredi) mais aussi en temps extra scolaire : centres aérés, centres de vacances, colonies...

# DES MALLES DE LIVRES ET DES ANIMATIONS.

Afin de répondre à ces objectifs, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté a proposé à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt un nouveau projet pluriannuel reconductible qu'elle subventionnera la première année à 80 % puis plus tard

à 50 %. Lorraine Dupalut, médiathécaire, sera la coordinatrice de ce nouveau projet en direction du périscolaire en proposant des sélections de livres et des animations sur les temps périscolaires en partenariat avec les animateurs des pôles à qui elle présentera des techniques d'animations autour de la lecture. Aussi des animateurs extérieurs, conteurs, photographes... proposeront des animations culturelles au moment des vacances scolaires.

La mise en place à la Médiathèque intercommunale de la gratuité universelle des abonnements a attiré de nouveaux usagers. 40 000 livres et documents, 2 000 jeux et 220 œuvres d'art sont à la disposition des 5 000 personnes inscrites.

Le nouveau projet Lecture Loisirs soutenu par la DRAC de Bourgogne Franche-Comté vise à renforcer l'accès au savoir et permettre à tous les enfants de s'enrichir et de se distraire.

VILLE D'HERICOURT

### RESTAURATION DU PONT KLEBER.

Construit au XVIIIème siècle, le pont Kléber qui enjambe la Lizaine rue de Lattre de Tassigny, a été restauré cet été. Des travaux conduits par le département de la Haute-Saône pour étanchéifier l'ouvrage d'art et renouveler la bande de roulement.



Dessiné en 1780 par Jean-Baptiste Kleber (1753 – 1800) architecte et général du 1<sup>er</sup> empire, l'ouvrage d'art qui porte le nom de son concepteur comporte une arche unique et a été achevé de construire en 1783.

# DES TRAVAUX DE RÉFECTION EN TROIS ÉTAPES.

1. Entre le 22 juillet et le 02 août l'entreprise GRDF est intervenue afin de neutraliser, pour la durée des travaux, la conduite de gaz située sous le trottoir droit du pont en direction de Besançon.

2. Entre le 05 août et le 30 août, Est-Ouvrage (de Tavaux dans le Jura), entreprise spécialisée dans les ouvrages d'art et le génie civil est intervenue sur l'ouvrage d'art pour fraiser la chaussée, poser une étanchéité et reconstruire les trottoirs en béton. Durant cette période la circulation a été totalement coupée sur le pont, y compris le temps de la nouvelle intervention de GRDF qui a remis en service la canalisation de gaz le 06 septembre.

3. Entre le 02 septembre et le 05 septembre, l'entreprise Colas (Belfort) a procédé de nuit à la réfection de la chaussée courante en enrobé. La rue a été barrée trois nuits de suite le temps de traiter les différentes zones de purge qui ont été identifiées après le rabotage à 7 cm.

Le coût de cette réfection s'est élevé à 215 000 €, sur cette somme 75 000 €uros ont été alloués pour étanchéifier l'ouvrage d'art et 140 000 €uros ont été dédiés à la pose du nouvel enrobé.

Jean-Baptiste Kleber est né le 09 mars 1753 à Strasbourg. Remarqué pour la qualité de ses dessins il est envoyé à Paris en 1772 dans l'atelier du grand architecte Chalgrin. En 1783 son demi-frère François Martin Burger lui cède sa place d'architecte à Belfort où il gère les constructions publiques des environs de Belfort. En 1798, il embarque avec Bonaparte pour l'Egypte qui lui confie le commandement de l'armée d'Egypte. Il meurt assassiné le 14 juin 1800 au Caire.

VILLE D'HERICOURT

# RÉHABILITATION DU CŒUR DE VILLE.

La requalification de l'ancien site Packmat s'est poursuivie avec la déconstruction du bâtiment situé au 28 de l'avenue Jean Jaurès. Cet immeuble avait successivement abrité dans ses derniers temps le club de boxe et plus tard le club de marqueterie.



Cette déconstruction a eu lieu au mois de septembre 2024. Elle s'inscrit dans le projet d'aménagement de la future gare routière. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes. Le bâtiment a tout d'abord été purgé de ses ameublements et de ses équipements divers, puis il a été procédé à son désamiantage. Cette opération terminée, l'entreprise PB TP et démolition de Devecey dans le

département du Doubs s'est chargée de la démolition du bâtiment. Les matériaux ont été concassés et triés pour être réemploués.

### DES MATÉRIAUX RÉEMPLOYÉS SUR D'AUTRES CHANTIERS.

Juste après cette déconstruction, le mur du bâtiment mitoyen a été renforcé avec l'implantation de trois poteaux en béton armé avec enduit étanche. Aussi l'étanchéité de la tête du mur mitoyen a été reprise et l'évacuation des eaux pluviales avec raccordement sur le regard existant a été conservée au droit du mur démoli.

L'emprise du bâtiment a été remise en état par des travaux de terrassement. Les excavations des fondations ont été comblées avec des terres du site et la plateforme a été remblayée et compactée.

Le coût de ces travaux de déconstruction s'est élevé à 60 000 €uros HT. L'Etat a financé cette opération à hauteur de 30 % soit 18 000 €uros. La part de la commune s'est élevée à 70 % soit 42 000 €uros.

# RUPTURE DU BARRAGE DE CHAMPAGNEY **ET AUTRES RISQUES NATURELS** CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INCIDENTS GRAVES.

## DOCUMENT À DETACHER ET À CONSERVER PAR LES HABITANTS D'HÉRICOURT ET DES VILLAGES DU PAYS D'HÉRICOURT.

### RUPTURE DU BARRAGE DE CHAMPAGNEY COMMUNES CONCERNEES: BUSSUREL, CHAGEY, CHENEBIER, COUTHENANS, HÉRICOURT, LUZE.

risques:

- Champagney,
- ment de la Lizaine ou par ruissellement,
- 3 : Les risques sismiques,
- 4: Les risques industriels.

En cas de danger, l'alerte sera donnée par la sirène municipale qui équipe la Mairie de votre Commune.

La Ville d'Héricourt et les villages de la Vous devrez impérativement écouter la CCPH sont exposés à plusieurs types de radio (France Bleue ou France Inter) ou consulter les réseaux sociaux officiels de - 1 : Le risque de rupture du barrage de la Préfecture de Haute-Saône ou de la Mairie.

- 2 : Les risques d'inondation par déborde- L'alerte sera aussi transmise sur les téléphones portables de manière automatique et en fonction de votre positionnement afin de vous donner des consignes précises.

> Ne chercher pas à joindre les secours ou les pompiers en cas d'alerte déclenchée et respecter toutes les consignes qui seront transmises (voir plus bas).

### LES CONSIGNES A RESPECTER :

Prévoir, à son domicile, un « kit d'urgence » comprenant :

- Une copie des papiers d'identité de tous les membres du domicile,
- Une copie des ordonnances de médicaments.
- Une copie des papiers d'assurance,
- Une radio à pile,
- Un double des clés du logement et du véhicule,
- Un gilet fluo,
- Une lampe torche dynamo,
- Une trousse de premier secours,
- Une couverture de survie par membre du foyer,
- Un couteau multifonctions,
- -Un chargeur de téléphone portable.
- Un sifflet.

### - 1: EN CAS DE RUPTURE DU BARRAGE DE CHAMPAGNEY

Cet événement nécessite une mise en sécurité rapide (la vague atteindrait Héricourt 45 minutes maximum après la rupture).

Dès que l'alerte est donnée, il est impératif de respecter les consignes suivantes:

- Ne pas prendre sa voiture,
- Laisser les enfants à l'école : les enseignants ont des consignes

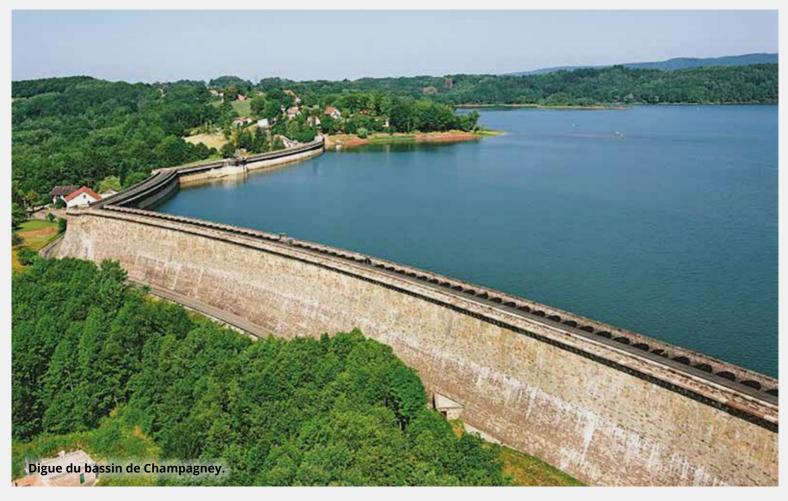
- sécurité les enfants,
- Ecouter la radio,
- Prendre son kit d'urgence,
- Evacuer la zone et rejoindre les points de regroupement.

### LES POINTS DE REGROUPEMENT DE LA POPULATION SONT LES SUIVANTS POUR LES HABITANTS <u>D'HÉRICOURT</u>

- L'aire de jeux de Saint Valbert rue Georges Sand.
- Le stade du Mougnot
- (16 faubourg de Besançon).

- spécifiques pour mettre en -Le parking du Super U (100, faubourg de Montbéliard).
  - -L'école Gustave Poireu 35. rue du Docteur Gaulier.
  - Le parking de la gare SNCF rue de la Gare.
  - La route de Vyans après l'école pour les habitants de Bussurel.

A partir de ces points de regroupement, des agents des services de secours orienteront les populations vers des lieux d'hébergement en cas de besoin.



### - 2 : EN CAS D'INONDATION :

L'inondation peut survenir soit par un débordement de la Lizaine, soit par des phénomènes de ruissellement.

DANS CES DEUX CAS PRENDRE LES MESURES DE PRÉCAUTION SUIVANTES:

- Rentrer dans un bâtiment et rester aux étages (ne pas se rendre dans le sous-sol),
- Fermer les portes et fenêtres,
- Couper la ventilation et la climatisation.
- Laisser un signe apparent de présence pour les secours,
- Laisser les enfants à l'école.

- Ecouter la radio (France Bleu ou France Inter).

### APRÈS UNE INONDATION:

- Aérez et désinfectez les pièces inondées.
- Ne remettez l'électricité que si l'installation est complètement sèche,
- Chauffez dès que possible.

### - 3 : EN CAS DE SÉISME

En cas de tremblement de terre, les consignes de sécurité sont les suivantes :

- Rester sur place

A L'INTÉRIEUR : se mettre près d'un gros mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides (table...) et s'éloigner des fenêtres,

A L'EXTÉRIEUR : ne pas rester sous les fils électriques,

EN VOITURE : S'ARRÊTER ET NE PAS SORTIR DE LA VOITURE AVANT LA FIN DES SECOUSSES.

- Se protéger la tête avec les bras,
- Ne pas allumer de flamme,
- Ecouter la radio.

APRÈS UN SÉISME, LES MESURES DE SÉCURITÉ SONT LES SUIVANTES :

- Se méfier des répliques,
- Ne pas prendre d'ascenseur pour évacuer.
- Vérifier l'eau, l'électricité et le gaz
   en cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités,
- S'éloigner de toute construction,
- Se regrouper et attendre les secours,
- Prendre son kit de sécurité,
- Evaluer les dégâts,
- Prévenir les autorités.

### - 4: INCIDENT INDUSTRIEL

Dans ce cas, l'alerte sera donnée par la Mairie ou la Préfecture.

<u>LES MESURES SUIVANTES SONT À</u>
PRENDRE :

- Entrer dans le bâtiment le plus proche,
- Fermer portes et fenêtres et calfeutrer du mieux que possible les ouvertures,
- Couper la ventilation et la climatisation,
- Laisser un signe apparent de votre présence,
- Laisser les enfants à l'école,
- Ecouter la radio.

# LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE GABRIELLE PARIS EST LANCÉE.

Prévue en quatre phases, le programme de mise en conformité énergétique de l'école maternelle Gabrielle Paris a commencé. Une diminution de 80 % de la consommation d'énergie est attendue.



### PREMIÈRE PHASE:

Elle a débuté à la fin du mois de septembre 2024, prévue de durer jusqu'à la fin du mois de décembre 2024, elle concerne la « rapponse », partie du bâtiment qui est parallèle à la rue de la 5<sup>ème</sup> DB. Les opérations qui sont actuellement en cours de réalisation sont les suivantes :

- Remplacement des menuiseries extérieures et du dégagement.
- Nouvelle isolation intérieure et pose d'un faux plafond et peintures.

- Calorifugeage du système de chauffage et remplacement de la ventilation

### **DEUXIÈME PHASE:**

Prévue de commencer au mois de janvier 2025 et d'être terminée au début des vacances du printemps de 2025, cette phase concerne le bâtiment principal qui est parallèle au faubourg de Montbéliard. Le contenu des travaux conduits sera en tout point identique aux travaux conduits

dans la « Rapponse » : changement des menuiseries extérieures, isolation, chauffage et peintures.

### TROISIÈME ET QUATRIÈME PHASE:

La troisième phase comprend la rénovation des deux logements et de la salle de motricité, elle est prévue de commencer au mois d'avril 2025 et de durer jusqu'au mois de juillet 2025. La quatrième phase, qui concerne les sanitaires et les façades sera entreprise durant les vacances de l'été 2025.

Le coût de la rénovation énergétique de l'école Gabrielle Paris est de l'ordre de 440 000 € HT. Cette dépense est subventionnée à hauteur de 80 % par l'Etat (17 6 000 € - 40%), la Région Bourgogne Franche Comté (132 000 € - 30 %), le Département de la Haute-Saône (30 000 € - 6,82 %) et la ville d'Héricourt (102 000 € - 23,18 %).

# ÉCOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL, UNE NOUVELLE SALLE DE MOTRICITÉ.

La salle de motricité de l'école maternelle Louise Michel au Quartier des Chenevières est opérationnelle. Les travaux de rénovation ont été conduits durant les vacances d'été.



Incendiée au mois de juillet 2023, la salle de motricité de l'école maternelle Louise Michel a été entièrement rénovée. Ces travaux se sont déroulés sous maitrise d'ouvrage de la ville d'Héricourt. Le cabinet CETEC de Montbéliard a tout d'abord réalisé un diagnostic de la situation afin de s'assurer de la solidité de la structure du bâtiment. L'entreprise BELFOR de Suzy en Brie dans le département du Val de Marne a dépollué et nettoyé les

locaux pour éviter aux enfants toute forme de contamination.

# UNE SALLE MODERNE POUR LE DÉVELOPPEMENT MOTEUR DES ENFANTS.

L'entreprise Personni de Linexert en Haute-Saône a été chargée du remplacement des menuiseries extérieures (PVC) et l'entreprise Cube Mettey de Bart dans le Doubs a réalisé les menuiseries intérieures (bois). L'entreprise SOPREMA, agence d'Héricourt, a procédé à la vérification de la toiture. Une alarme incendie a été installée par l'entreprise Bouygues ainsi qu'une alarme anti intrusion par l'entreprise ESP. La plomberie et le chauffage entièrement renouvelés ont été installés par l'entreprise Vautrin Energies de Villers sous Dampjoux dans le Doubs. Le montant de ces travaux s'est élevé à 213 000 €uros. La salle de motricité a été équipée de matériel neuf afin de permettre aux enfants de pratiquer des activités physiques utiles à leur développement.

La salle de motricité est indispensable pour le développement des enfants. Avec leurs enseignants les enfants développent leur équilibre, coordonnent leurs mouvements et apprennent à se situer dans l'espace. La nouvelle salle de motricité de l'école maternelle Louise Michel propose un environnement propice au développement des enfants avec du matériel adéquat.

# UNE NOUVELLE TOITURE POUR LA HALLE COMMUNALE DE TAVEY.

La toiture de la halle communale qui date des années 1970 présente de graves signes de vétusté. Une réfection intégrale est engagée.



En raison des infiltrations d'eau, la toiture réalisée en shingles a été entièrement bâchée avant le commencement des travaux de réfection.

Ces travaux de rénovation consistent en une dépose complète du revêtement existant et en son remplacement par une toiture en bac acier support d'étanchéité galvanisé fixé sur la charpente existante.

### DES MATÉRIAUX ISOLANTS DE QUALITÉ.

La nouvelle toiture sera isolée par un complexe isolant composé d'une couche de laine de roche d'une épaisseur de soixante centimètres, et d'une couche de mousse polyuréthane de dix centimètres d'épaisseur. Avec ces deux couches le bâtiment disposera d'une bonne résistance thermique. La toiture sera étanchée par une étanchéité bi-couche ardoisée type paradiene.

L'entreprise Clair et Net de Brognard dans le Doubs a été retenue pour effectuer ces travaux y compris le remplacement de la zinguerie. Le montant total de cette rénovation s'élève à 89 450 € TTC, le financement de cette opération a été assuré par la Commune à hauteur de 60 % et par l'Etat (DETR : Dotation Equipement Territoires Ruraux) à hauteur de 40 %.

# RUE DES CITÉS DOLFUSS : RENOUVELLEMENT INTÉGRAL DES RÉSEAUX.

Des travaux ont été menés pour remplacer des conduites en fonte grise par des conduites en fonte ductile plus solides.



Les travaux ont consisté en plusieurs opérations distinctes :

- Remplacement de la canalisation d'eau potable, 240 mètres linéaire, 17 branchements eau potable ont été repris en limite de propriété.
- Remplacement de la canalisation de collecte des eaux pluviales par lune conduite de 353 mètres linéaires.
   16 branchements eau pluviale ont été créés en limite de propriété.
- Remplacement de la conduite des eaux usées par la pose d'une conduite de 354 mètres linaires et reprise de 16 branchements existants sur le domaine public.
   La bande de roulement de la chaussée a été entièrement

La bande de roulement de la chaussee a été entierement refaite. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI de Ronchamp. Le cabinet EVI de Ronchamp a assuré la maitrise d'œuvre de ce chantier

VILLE D'HERICOURT

# RENTRÉE DES CLASSES, DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES SOUTENUES.

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Dominique Vareschard, Adjointe à l'éducation et les élus délégués aux écoles ont échangé avec les enseignants et les élèves des huit établissements de la Commune.



Cette visite traditionnelle a permis aux élus de souhaiter une belle rentrée à tous les écoliers ainsi qu'à l'ensemble des enseignants. Les élus ont apprécié le travail réalisé par les agents des services techniques et ont fait le point avec les responsables des différents établissements quant aux investissements réalisés pour maintenir les locaux.

# SÉCURISER LES ÉCOLES ET PRÉSERVER LES BÂTIMENTS

300 000 €uros ont été investis pour doter l'unique accès du groupe Scolaire André Borey (place du 16 juillet 1942) d'un portail motorisé afin de permettre son ouverture et sa fermeture à distance au moyen d'un smartphone. Aussi un interphone et des lecteurs de badges ont été installés. Cette nouvelle configuration permet de gérer en toute sécurité les entrées et les sorties de toutes les personnes qui fréquentent ce groupe scolaire.

80 000 euros ont été inscrits au budget communal pour le remplacement de fenêtres et de portes à l'école Maternelle Jules Ferry et au groupe scolaire Eugène Grandjean.

# DES EFFECTIFS STABLES DANS LES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Lors de sa visite le Maire a constaté la stabilité des effectifs dans les écoles de la ville. Les différents programmes de construction de logements sur la ville devraient contribuer à maintenir le nombre des élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la commune.

Groupes Scolaires	Effectifs sept. 2023	Effectifs sept. 2024	Différence
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES	286	281	-05
Maternelle Ecole Privée Saint Joseph	49	52	+03
TOTAL GENERAL MATERNELLES	335	333	-02
ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES	572	547	-25
Ecole Primaire Privée Saint Joseph	152	160	-08
TOTAL GENERAL ECOLES ELEMENTAIRES	724	707	-17
TOTAL MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 059	1040	-19
Collège Pierre et Marie Curie	708	705	-3
Collège Privé Saint Joseph	344	319	-15
TOTAL COLLEGES	1 052	1 024	-28
Lycée Louis Aragon	609	518	-91

### **AMOUREUX DES FLEURS.**

Chaque année la commune d'Héricourt organise le concours communal des maisons fleuries. L'occasion pour les habitants de participer activement à l'embellissement de la Cité.



Les récipiendaires du concours communal se sont rendus à la Roseraie afin de recevoir leurs récompenses. En préambule de cette sympathique cérémonie, Danielle Bourgon a félicité et remercié

l'ensemble des concurrents pour leur participation à ce concours et leur contribution à l'embellissement de la Cité. Dans son allocution elle a rappelé le travail et l'engagement des jardins communaux au service

du bien-être de tous et a souligné la qualité de leur travail.

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, a évoqué les efforts qui sont menés au quotidien pour maintenir la propreté et l'attractivité de notre ville.

### LES LAURÉATS 2024:

CATEGORIE UNE « Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :

1<sup>er</sup> MEYER Didier, 1<sup>er ex aequo</sup> LOUYS Aurélien, 2<sup>ème</sup> ROBERT Marguerite, 2<sup>ème ex aequo</sup> HUGUENIN-VUILLEMIN André,

3ème ANTOINE Jean-Marie, 3ème ex aequo ERNEWEIN Christine.

CATEGORIE DEUX « Fenêtres, murs, balcons, terrasses » : 1ère MICHEL Thierry .

CATEGORIE TROIS « Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces » :

1ère AILHAUD Christelle, 2ème DEHARBE Isabelle, 3ème BOURCET Marie-Pierre

### **PRIX SPECIAL VILLE**

THIEBAUT Mady, Michel, ROUGERIE Claudine

Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un chèque de 120 €, les deuxièmes un chèque de 85 €, et les troisièmes un chèque de 65 €. Chaque participant a reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

# LUTTER CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS.

La ville d'Héricourt a passé convention avec CITEO afin de lutter contre la prolifération des déchets d'emballages abandonnés. De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2024.

CITEO est une entreprise privée à but non lucratif, issue de la fusion en 2017 d'Eco-Emballages et Ecofolio, elle est spécialisée dans le recyclage des emballages et des papiers graphiques. CITEO s'engage à soutenir financièrement la Commune dans sa lutte contre les déchets abandonnés. à hauteur de 3,20 €uros par habitant, sur une période de trois ans. De son côté la ville s'est engagée dans la mise en œuvre de plusieurs actions.

### 1. Actions de diagnostic.

Réalisées en début d'année par les équipes de propreté de la ville, ces actions de diagnostic ont consisté au recensement des corbeilles de rue. à cartographier les points d'apports volontaires et à élaborer la carte des dépôts des lieux sensibles de déchets abandonnés.

### 2. Actions curatives.

impliqués dans la propreté de la ville, ont été sensibilisés sur la problématique des déchets abandonnés et montrent davantage de vigilance au moment du dépôt en déchetterie en triant chaque fois que c'est possible. Le nombre des corbeilles de rue a été optimisé dans les espaces publics et des bacs de tri y ont été installés. Le point d'apport de Bussurel a

été réaménagé et les autres points d'apport ont été équipés de panneaux pour sensibiliser à la propreté. Des bacs de tri spécifiques ont été acquis pour collecter les déchets lors de grandes manifestations.

### 3. Actions de prévention.

Plusieurs actions de prévention ont Les agents communaux, déjà très été proposées et notamment auprès

des commerces, sensibilisation des

bars et des restaurants, sensibilisation spécifique vers les grandes enseignes (Mc Donald, Leclerc, Super U). Des actions de sensibilisation ont été mises en place dans les écoles et les périscolaires. Aussi un partenariat en lien avec la CCPH et le SYTEVOM a été mis en place pour informer le grand public.

# UN NOUVEAU GLUTTON POUR LA PROPRETÉ DE NOS RUES.

Le service environnement a procédé au remplacement de son aspirateur Glutton par un nouveau modèle plus performant. Un investissement pour des rues toujours plus propres.

Ergonomique et simple d'utilisation, le nouvel aspirateur

« Glutton H20 Perfect » est muni d'un nettoyeur haute pression qui permet aux agents du service environnement de nettouer en profondeur les moindres recoins de notre cité : bordures, trottoirs, rues, ruelles, parcs, grilles, dessous des bancs publics, dessous des corbeilles publiques, parkings, cours d'école. Révolutionnaire dans sa conception rien ne lui résiste, déjections canines, fientes de pigeons, traces de graisse...

Cette nouvelle machine comme la précédente a été fabriquée en Belgique dans la région de Bruxelles. Elle représente un investissement pour la collectivité de l'ordre de 20 000 €uros. Alexis Chapuis, employé de la commune au service environnement utilise cette machine. Chaque jour de travail il parcourt un circuit de 12 kilomètres avec le Glutton et contribue grandement à la propreté de nos rues



VILLE D'HERICOURT

# CŒUR DE VILLE, UN ESPACE DE SANTÉ POUR TOUS.

La mutualité Française de Haute-Saône a construit un nouvel espace de santé sur le site de l'ancien Super U. Ce nouvel espace moderne et soigneusement intégré dans son environnement a été inauguré le jeudi 13 juin 2024.



Ce nouvel espace santé comprend le centre optique et audition « Ecouter et Voir », l'espace « Bien-être médical », spécialisé dans la vente et la location de matériel médico chirurgical, le centre de soins dentaires (**trois dentistes**) et un cabinet infirmier. Deux cellules, l'une de 60 m² et l'autre de 140 m² sont prévues à la location pour des professionnels de santé désireux de s'installer à Héricourt. Au total une trentaine de salariés travaillent dans cet espace.

Ce nouvel ensemble immobilier moderne et écoresponsable a requis un investissement de 3,5 millions d'€uros.

### UNE RÉPONSE AU PLUS PRÈS DES BESOINS.

Ce nouveau complexe de santé est une réponse au plus près des besoins des habitants, il participe à la cohésion sociale. Il vise à améliorer l'accueil et la qualité des prestations en matière de santé. Ce projet a été financé à 95 % par la Fédération Nationale de la Mutualité Française avec un apport de 200 000 €uros de la Région Bourgogne Franche-Comté. Lors de cette inauguration, Fernand Burkhalter, maire d'Héricourt a remercié la Mutualité Française pour la création de cet espace qui constitue un acte de foi dans l'avenir de notre ville. Au cours de son intervention le maire a rappelé sa volonté d'encourager de jeunes médecins à venir s'installer dans le Pays d'Héricourt, un territoire en mouvement et qui gagne des emplois.

La Mutualité Française Haute-Saône s'est installée à Héricourt en décembre 1994 avec l'ouverture d'un centre optique. Cette première structure de santé a été suivie, en 2007, par la création d'un centre d'audition puis par l'implantation d'un centre de santé dentaire, en 2012.

Contrainte par une demande en hausse constante, La Mutualité Française Haute-Saône a décidé de se doter d'un nouvel espace de santé, plus spacieux et accessible, afin de proposer de meilleures conditions d'accès aux soins à la population tout en contribuant au bon développement de ses activités. Le nouvel espace de santé, situé au 8 rue Edgar Faure dispose d'une superficie totale de 1 627m².

VILLE D'HERICOURT

# LES AÎNÉS EN CROISIÈRE SUR LA SAÔNE.

Le traditionnel voyage annuel des aînés s'est déroulé à Gray et à Pesmes en Haute-Saône. Organisée le jeudi 19 septembre 2024 par le Centre d'Action Sociale, avec le soutien de la ville d'Héricourt, cette sortie conviviale a rassemblé 110 personnes.



Ce voyage était proposé aux personnes âgées de plus de 65 ans et domiciliées sur la commune. Deux bus ont été affrétés pour ce voyage qui a débuté à 7h30 sur le parking de la halle Cerdan.

Les voyageurs ont pris la direction de Gray. Sur place ils ont embarqué sur un bateau mouche pour une balade fluviale sur la Saône. Une croisière sympathique d'une durée d'un peu plus d'une heure.

### LES JARDINS GOURMANDS.

Au retour de cette escapade fluviale, les ainés ont pris la direction de Pesmes pour déjeuner et danser au restaurant « les jardins gourmands ». Au menu : cassolette d'escargots, médaillon de volaille farci, gratin comtois, fromages, tiramisu et sa crème vanillée. Après le repas, pour celles et ceux qui s'étaient inscrits au préalable, une visite guidée de Pesmes était organisée. Pour cette sortie, chaque participant a versé une participation de 60 euros. Le CCAS de la ville d'Héricourt a pris en charge le coût du transport à hauteur de 15 €uros par personne. Maryse Girod, Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité et Sylvie Canti conseillère déléguée aux personnes âgées ont accompagné nos aînés dans cette aventure bucolique et gastronomique. Emilie Ferrant Directrice du CCAS et Isabelle Redoutey agent au CCAS se sont assurées du bon déroulement de cette sortie.

# CCAS: PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2024/2025.

### PRÉVENTION SANTÉ :

Ateliers Santé sur le thème de la nutrition au CCAS d'Héricourt, la nutrition, où en êtes vous ? Animée par les ateliers Bons Jours, 1 séance de 2h les mardis après-midi de 14h à 16h à partir du 07 janvier 2025

MARS BLEU: Journée de sensibilisation pour la prévention du cancer du côlon le mercredi 12 mars 2025 à la Salle Wissang avec la présence de professionnels de santé Entrée libre pour tout public.

### **ACTIVITÉS SPORTIVES**

Marche nordique & Gymnastique douce.

Initiation à la marche nordique et à la gymnastique à Héricourt.

Les séances de marche nordique se dérouleront les mardis à partir du 10 septembre 2024. Rendez-vous au parking du stade du Mougnot à 10 h 30. L'activité de la gymnastique douce aura lieu les mardis à partir du 19 novembre 2024. Rendez-vous au gymnase du lycée Marcel Cerdan à 10 h 30.

### **RÉVISION CODE ET CONDUITE**

Remise à niveau du code de la route et de la conduite automobile à l'École de Musique à Héricourt

Avril 2025 :

- les mardis 1<sup>er</sup> avril et 08 avril 2025 de 14 h 00 à 16 h 00: 2 séances de théorie,
- le mardi 15 avril 2025 de 8 11 30 à 12 h 00 : 1 séance de conduite

### ATELIERS INFORMATIQUE

Participation financière

Perfectionnement sur son ordinateur et/ ou sur tablette et smartphone à l'ADCH 4 Faubourg de Montbéliard à Héricourt L'atelier informatique se déroulera en 2 groupes de 10 personnes de 9 h 30 à 11 h 30 ou de 14 h 00 à 16 h 00 ddu jeudi 13 février 2025 au jeudi 22 mai 2025

Vous êtes intéressé(e)s pour participer à l'un de ces ateliers ou animations, inscription uniquement au C.C.A.S.

45, rue du Général de Gaulle – Horaires d'ouverture : lundi de 14h00 à 17h00 ; mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Tél. 03 84 36 67 70.

VILLE D'HERICOURT **SANTE SOCIAL** 

# UNE ÉQUIPE TERRITORIALE DE SANTÉ POUR LE PAYS **D'HÉRICOURT**

Créée au mois de mai 2022 la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Héricourt a été officiellement lancée au mois d'avril 2024. Une structure pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention.



La CPTS du Pays d'Héricourt regroupe 57 professionnels de - Mettre en place des actions de la santé : médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, sages femmes... Présidée par Laurent Vadot, kinésithérapeute à Héricourt, les objectifs de la CPTS du Pays d'Héricourt sont les suivants :

- Améliorer l'accès aux soins sur le territoire.

autour d'un projet commun.

- prévention.
- infirmiers(ères), pharmaciens, Etre en appui des professionnels du territoire.

La CPTS du Pays d'Héricourt bénéficie du soutien financier et de l'ingénierie de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Claire Bourquin, chargée du projet santé et Rosine Carteaux secrétaire, assurent la gestion et le - Coordonner les acteurs du territoire suivi administratif de la structure

qui est installée au centre d'affaires Pierre Carmien au Quartier Maunoury.

### DEUX INFIRMIÈRES RECRUTÉES PAR LA CPTS DU PAYS D'HÉRICOURT

Le Pays d'Héricourt compte actuellement plus de 700 personnes qui n'ont pas accès à un médecin traitant. Afin d'aider ces personnes à trouver un médecin et de les accompagner dans leurs démarches pour se soigner, la CPTS du Pays d'Héricourt a recruté au mois de septembre 2024 deux infirmières :

- Stéphanie Collebrusco, infirmière de santé publique qui est chargée de rencontrer ces patients et qui les aide à trouver un médecin traitant et à constituer un dossier médical complet et transmissible.
- Stéphanie Roveda-Beke, infirmière en pratiques avancées qui a le droit de renouveler les ordonnances pour les pathologies chroniques.

Ces deux infirmières peuvent être consultées sur rendez-vous à Héricourt dans les locaux de la CPTS du Pays d'Héricourt, ce service est exclusivement réservé aux personnes qui n'ont pas de médecins traitants.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Héricourt 1, rue Martin Niemöller – 70400 Héricourt TEL. 07 64 41 77 17

**Courriel: coordination@cpts-pays-hericourt.fr** Site internet: cpts-pays-hericourt.fr

VILLE D'HERICOURT

# LE CLUB DE ROLLER FÊTE SES 20 ANS.

Créé en 2004 à l'initiative d'Emilien Michel, le Club de Roller fait le bonheur des amoureux de la glisse, de la vitesse et des sensations fortes. Un Club à découvrir pour les fans de sensations fortes.



Originaire de Dijon, Emilien Michel souhaitait faire découvrir le Roller aux habitants d'Héricourt et de ses environs. Titulaire d'un brevet d'éducateur sportif en Roller Skating, Emilien Michel était à l'époque le seul haut-sâonois à posséder ce diplôme dans cette discipline. Rapidement sous son impulsion le club de Roller s'est développé et a toujours compté depuis lors une moyenne de 60 à 65 adhérents par saison. Le plus ancien de ses adhérents est Laurent Chevalliez qui est membre actif de l'association depuis l'année 2006, Jean-François Vallet est quant à lui le vétéran du club.

### UNE MOYENNE DE 60 À 65 ADHÉRENTS PAR SAISON.

Durant ces vingt années, plusieurs entraîneurs ont succédé à Emilien Michel, Stéphane Grandin, Fabrice de Cato, Stéphane Bouillot, Laurent Chavalliez... Entre les entrants et les sortants, plus de 450 personnes ont été inscrites dans les registres du club depuis sa création.

Le club compte aussi plusieurs athlètes qui ont participé à plusieurs championnats de France et notamment en 2013 et 2014 avec Paul Bedez, Théo Bedez et Simon Renaud. Chaque année le club organise une compétition en salle à la Halle Marcel Cerdan qui regroupe les meilleurs patineurs de l'Est de la France.

A ce jour le club est présidé par Christophe Creusot. Les entraînements sont dispensés par trois entraîneurs fédéraux diplômés : Laurent Chavalliez, Stéphane Bouillot et Xavier Jeannot.

Le club bénéficie du soutien de la ville d'Héricourt et de la CCPH qui placent à sa disposition la Halle Marcel Cerdan pour la pratique en salle et le plateau sportif du Collège Pierre et Marie Curie pour les séances d'entrainement en extérieur. Chaque personne intéressée par le Roller peut trouver une réponse à ses attentes et ses envies : initiation, loisirs, vitesse et compétition...

# LA FÊTE DU MONDE ASSOCIATIF.

Organisé par l'Office Municipal des Sports et soutenu par la ville d'Héricourt, le Forum des Associations a mobilisé 80 associations et rassemblé plus de 1 500 visiteurs. Un événement majeur de la vie associative d'Héricourt et de son pays.



Le Forum des associations a eu lieu samedi 7 septembre à la Cavalerie. Cette manifestation ouverte à toutes et à tous vise à valoriser le rôle citoyen, social et culturel des associations héricourtoises. Durant cette journée les associations sportives et culturelles ont présenté au public leurs activités, leurs projets ou leurs productions.

# UNE JOURNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES ET EN RENCONTRES

Des animations pour les petits et les grands ont été proposées durant toute la durée de cette manifestation. Des stands bien décorés et soigneusement agencés ont donné aux visiteurs l'envie de se renseigner et d'échanger avec les bénévoles des différents clubs sportifs et culturels qui étaient présents.

### OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, CHEVILLE OUVRIÈRE DE LA MANIFESTATION.

Présidé par Pascal Rousseau, l'Office Municipal des Sports (OMS) s'attache à assurer la promotion des associations de la ville d'Héricourt. Force de proposition, il apporte soutien aux associations pour l'utilisation des infrastructures sportives, l'attribution des subventions de fonctionnement, l'organisation de manifestions et un accompagnement aux meilleurs athlètes. L'OMS participe à l'insertion et à la prévention par le sport pour aider les héricourtois et notamment les enfants et les adolescents à vivre en société par le travers d'une pratique sportive.

# 22ème EDITION • 10 KILOMETRES D'HERICOURT - DIMANCHE 08 DECEMBRE 2024 Les inscriptions peuvent être faites par :

Via le site sportif « www.finishers.com » jusqu'au 06 décembre minuit Par courrier, jusqu'au 02 décembre 2024 : Thierry ERNEWEIN - 31 rue des égalités -70400 HERICOURT

Renseignements et Contact : http://www.sghathle.fr et sghathle@wanadoo.fr ATTENTION PAS D'INSCRIPTION LE DIMANCHE 08 DECEMBRE 2024 Retrait des dossards : samedi 07 décembre 2024 – halle Cerdan – 15h à 18h & dimanche 08 décembre 2024 – halle Cerdan – dès 11h.

# HÉRICOURT DEUX ROUES (H2R), CRÉATION D'UNE PISTE D'APPRENTISSAGE.

Le club vététiste a inauguré la piste Bernard Girard. Un circuit pour former les jeunes licenciés au plaisir du Vélo tout Terrain dans les bois du Mont-Vaudois.



L'inauguration de la nouvelle piste s'est déroulée vendredi 13 septembre 2024 en présence de Fernand Burkhalter, maire d'Héricourt, de Christine Girard épouse de Bernard Girard, fondateur et ancien président du club H2R, décédé le mardi 21 mai 2024, de nombreux élus du Pays d'Héricourt et d'une cinquantaine de personnes, amis et membres du club.

### H2R, UN CLUB ENGAGÉ AU CÔTÉ DE LA JEUNESSE.

Ce projet a été réalisé par les adhérents du club, âgés de 7 à 74 ans, en partenariat avec les services techniques de la ville d'Héricourt, l'Office National des Forêts (ONF) et avec le soutien de l'Etat, de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département de la Haute-Saône. La réalisation de la piste d'apprentissage a duré un peu plus d'une année. Ce nouvel outil pédagogique

est indispensable à la formation des jeunes vététistes. Dans la forêt du Mont-Vaudois le club dispose de six pistes d'entrainement de difficultés variées. Actuellement le club est présidé par William le Métayer et compte une quarantaine de licenciés dont notamment Hugo Thiry (minime) et Léo le Métayer (Junior élite) qui s'illustrent régulièrement en compétition nationale et internationale.

**H2R Héricourt 2 Roues – Club VTT (Vélo Tout Terrain)** 

Ecole de VTT pour les jeunes de 10 à 18 ans ouverte en période scolaire.

Mercredi après-midi: 14h00 départ parking ancienne déchetterie.

Matériel pour s'inscrire : un vélo tout terrain en bon état, casque, gants, une gourde et de quoi réparer en cas de crevaison.

Niveau requis : savoir faire du vélo, âge minimum 10 ans

Tarifs : licence Fédération Française de Cyclisme 57 €, adhésion club H2R 50 €.

Renseignement William le Métayer: 06 83 92 65 08

### **NAISSANCES**

GRETH Mathilde, le 18/04/2024 ED-DAKKAR Yassine, le 13/05/2024 STEPHAN Djina, le 20/05/2024 BASTIANINI Noha, le 01/06/2024 BRINCOURT BÉHÉREC Gabriel, le 10/06/2024 KAMARI Sofia, le 4/06/2024 POUTHIER Lucas, le 6/06/2024 ROUSSE Kayden, le 23/06/2024 FRACHKHA Dayna, le 16/07/2024 LHONORÉ Serge, le 8/07/2024 CISSE Ibrahim, le 27/07/2024 **DANVIN Zelda, le 28/07/2024** CARLIN Mia, le 04/08/2024 ZIMMERMANN Mélina, le 04/08/2024 CHAUMERLIAC Lexie, le 04/08/2024 ADDALA Neyla, le 12/08/2024 JUNG Charles, le 12/08/2024 BAUSCH Juliette, le 13/08/2024 BENDIAF Callie, le 16/08/2024 ROY Martin, le 20/08/2024 BACAR Kayden, le 13/09/2024 SAVIC Mia, le 5/09/2024 BACAR Sohalb, le 6/09/2024 BARLOGIS Louisa, le 25/09/2024 SIMONIN Chloé, le 27/09/2024 SARISIK Zackaria, le 05/10/2024

### **MARIAGES**

ZENATERI Selim et EL AMRI Sofia, le 04/05/2024 SAJAN Roch et CARTI Nadine, le 11/05/2024 JACQUEMAIN Quentin et DU BREUIL Aurore, le 18/05/2024 BOUDEBZA Safwane et ALIOUANE Assia, le 01/06/2024 BILGER Désiré et GUYOT Marie-Claude, le 22/06/2024 HENNIN Jacques et LOPEZ Corinne, Marie-José le 22/06/2024 FAIVRE Steven et GROSS Jessica, le 29/06/2024 BAZZALI-DORMOY Cyril et CHARPENTIER Laetitia, le 29/06/2024 LEININGER Pascal et VINAGRE GUERRA Marisa, le 29/06/2024 MAKHLOUF Enis et AMGHAR Sakina, le 06/07/2024 GUINCHARD Gaëtan et MUNOZ Clélia, le 06/07/2024 REPIQUET Philippe et BERNARD Françoise, le 06/07/2024 MILLOUR Adrien et BAUER Valentine, le 20/07/2024 KARIB Zakaria et GHALI Ilham, le 20/07/2024 PIGHETTi Christophe et MOREL Karine, le 27/07/2024 BERGET Dylan et JAMBOIS Cassandra, le 27/07/2024 BLOT Christian, et FAUCON Catherine, le 03/08/2024 SUTTER Maxime et GARNIER Laura, le 17/08/2024 ZIMMERMANN Matthieu et WONGSIRI Kamolwan. le 24/08/2024 MONTCHARMONT Jordan et CIVIDINO Lydia, le 07/09/2024 DEMOUGIN Emmanuel, et CONTASSOT Marie-Hélène,

PICART Olivier, et MANGOLD Carine, le 14/09/2024 MOKADYM Mohamed et BENATIA Cheyma, le 21/09/2024 DUPONT Jérémy et EHATT Lydie, le 05/10/2024 CHAIX de LAVARÈNE Bruno, et COULON Nahida, le 12/10/2024 DIEMUNSCH Alain et HENNOCQ Béatrice, le 19/10/2024

### DÉCÈS

BRACCHINI Bernard, le 01/05/2024 L'HERBETTE Jacques, le 04/05/2024 BITZNER Françoise, le 08/05/2024 TAÏK Saïd, le 08/05/2024 ARROYO Luis, le 09/05/2024 JEANNIN Michel, le 14/05/2024 CHOUAF Abdelkader, le 18/05/2024 GIRARD Bernard, le 21/05/2024 GIRARD Philippe, Marcel, Edouard, le 25/05/2024 VIENOT Mireille, le 01/06/2024 JEANNERET Marcelle, le 04/06/2024 FAYE Yves, le 07/06/2024 ADAMEK Francine, le 22/06/2024 CASTALAN Ruth, le 24/06/2024 KALAÏDJIAN Marie-Thérèse, le 26/06/2024 DUMESNIL Armelle, le 28/06/2024 MUCCINI Andrée, le 29/06/2024 RUEZ Paulette, le 11/07/2024 WITTMER Eric, le 15/07/2024 LEMERCIER Serge, le 17/07/2024 BOUGAMALE Saliha, le 18/07/2024 BARI André, le 28/07/2024 BRICE Nicole, le 07/08/2024 MONTAGNON Max, le 12/08/2024 FOURCAULT Corine, le 19/08/2024 GIRARD Robert, 30/08/2024 BEAUJARD Pascal, le 02/09/2024 DÉMÉSY Luce, le 05/09/2024 GAIFFE Renée, le 11/09/2024 BOUBRIT Nourredine, le 26/09/2024 CHOLLEY Ring, le 26/09/2024 GUYOT Gilbert, le 28/09/2024 THÉVENIN Bernard, 06/10/2024 VERMOT-DESROCHES André. le 06/10/2024 CROISSANT Nicole, le 06/10/2024 COUR Jean-Louis, le 10/10/2024 COLLIN Serge, le 14/10/2024 LAHJAR Fatna, le 16/10/2024

le 07/09/2024

# ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS « HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE »

Le maintien et la qualité de nos services publics sont étroitement liés à notre développement économique. C'est pourquoi nous avons besoin d'activités créatrices d'emplois pour assurer l'avenir d'Héricourt et de son Paus.

Les différents projets que nous avons initié sur l'ensemble du territoire progressent. Aux Guinnottes III, les travaux d'aménagement de trois nouvelles plateformes sont en cours de finition. Ces trois plateformes d'une surface utile de 48 000 m² seront prochainement commercialisées. Elles constituent une réponse concrète aux nombreuses demandes d'entreprises qui souhaitent s'installer sur notre territoire. En place, ces nouvelles entreprises renforceront notre économie locale et l'attractivité de notre territoire.

La construction au cœur de ville, d'un village d'entreprises à la Tuilerie, sur l'ancien site de la filature permettra d'accueillir huit nouvelles entreprises. L'implantation de ce projet en centre ville, sur une ancienne friche industrielle, démontre notre gestion sérieuse et raisonnée de notre patrimoine foncier et souligne notre volonté de maîtriser, avec force réflexion, l'étalement urbain.

Nous soutenons les entreprises installées sur notre territoire, et nous les accompagnons dans leurs projets de développement ainsi, Handy Up (ADAPEI PRO 70), Billotte et Gaby Auto ont reçu notre appui financier. Toutes les initiatives qui participent au renforcement économique du Pays d'Héricourt sont les bienvenues.

D'importants chantiers sont engagés où seront prochainement engagés sur le Pays d'Héricourt. La requalification de l'ancien site Packmat se poursuit, outre la création d'une gare routière pour sécuriser le transport des élèves du Lycée Aragon et du Collège Saint Joseph, ce projet vise aussi à renaturer le centre ville. La rénovation énergétique de la Médiathèque intercommunale s'achève, l'empreinte carbone du bâtiment s'en trouvera réduite. La construction du Centre Régional des Arts

du Cirque commence, un programme ambitieux pour de nouvelles pratiques culturelles et sportives... Tous ces travaux améliorent le cadre de vie des habitants et renforcent l'image de notre territoire.

Désormais, les usagers d'Héricourt, et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, peuvent s'adresser pour leurs besoins en matière de santé, à la Communauté Professionnelle de Santé du Pays d'Héricourt. Grâce à cette nouvelle structure les usagers accéderont plus facilement aux soins et seront accompagnés par deux infirmières dans leurs démarches pour se soigner et au besoin renouveler leurs ordonnances dans le cas de pathologies chroniques

Notre Ville et son territoire bougent. Ce printemps et cet été de nombreuses manifestations sont venues égayer notre quotidien : concerts populaires à la Cavalerie, Terrasses de l'été, Chœur Choreia, Fête du Château...Toutes ces manifestations sont soutenues par la ville et par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

# DANIELLE BOURGON ÉLUE ÉCOLOGISTE DE LA LISTE «HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

Une année de sécheresse, une année de pluie, les années se suivent et ne se ressemblent pas. La faute à un dérèglement climatique de plus en plus marqué et de moins en moins contestable. La faute à un dérèglement climatique dont nous sommes collectivement responsables de par notre manière de vivre et nos habitudes de surconsommation. Les catastrophes naturelles se succèdent canicules, pluies torrentielles, incendies, tempêtes... Ces catastrophes qui deviennent peu à peu la nouvelle norme, nous ne sommes pas préparés à leur faire face et à leur résister. Il est temps d'agir pour contrecarrer ce processus qui ne peut sans toute plus être empêché mais qui peut encore être atténué par des comportements responsables et respectueux de la nature. Réfléchissons davantage dans nos choix de consommation et faisons

preuve de frugalité, apprenons à nous limiter individuellement et collectivement. A Héricourt nous agissons au quotidien, dans la limite de nos moyens, pour protéger et préserver notre environnement. Nous avons passé convention avec l'organisation CITEO pour lutter contre la prolifération des déchets d'emballages abandonnés. Avec ce dispositif nous protégeons nos cours d'eau, nos nappes phréatiques et l'air que nous respirons. Nous invitons les habitants à se montrer plus respectueux de la nature en ne jetant plus par insouciance leurs déchets. n'importe où n'importe comment.

L'entretien de nos espaces publics, assurés par les jardiniers communaux est effectué de manière écologiquement responsable. L'emploi de pesticides est prohibé depuis de longues années, les arrosages sont réduits au strict nécessaire et sont effectués avec de l'eau de récupération. La tonte des pelouses, la fauche des talus, et toutes les autres opérations sont optimisées et programmées afin de nuire le moins possible à la faune et à la flore

Toutes nos réalisations comportent un volet environnemental. Aux Guinnottes III les travaux de construction des trois nouvelles plateformes ont été suivis par la réalisation d'aménagements environnementaux et paysagers : plantation d'arbustes sur les talus, reconstitution de haies et de bosquets, plantation de joncs et de carex dans les bassins de rétention.

En centre ville le projet de gare routière, nécessaire à la sécurité des élèves du Lycée Aragon et du Collège Saint-Joseph est accompagné d'un projet de renaturation du centre ville avec la recréation d'un ruisseau dans cet espace où l'eau occupera une place centrale. Un ruisseau pour vivifier le cœur de ville. Un ruisseau pour reprendre vie. Danielle Bouraon

### OPPOSITION DE GAUCHE - HÉRICOURT EN COMMUN

Souvenons-nous, il y a quelques mois, le pouvoir macroniste et ses alliés, à l'issue des élections législatives, courait les plateaux télés pour expliquer leur échec. Il était lié au sentiment d'abandon aue ressentaient les Français, notamment dans les territoires ruraux et les petites villes. Ce aui est le cas d'Héricourt. Tous concluaient à la nécessité de sauver et développer les services publics. Après plusieurs mois d'attente, contrairement à l'usage républicain, E. Macron nomme un premier ministre parmi un des plus petits aroupes représentés au parlement, les LR (10% des voix, 46 sièges). Ce choix a indigné des millions de personnes aui n'en pouvaient plus de la politique d'E. Macron. On prend les mêmes et on continue, en pire... Aujourd'hui, nous avons un premier ministre M .Barnier et un gouvernement composé de LR de macronistes et de Modem avec la bénédiction du RN . « Découvrant » un déficit abussal ce aouvernement décide de faire porter sur ceux qui travaillent, les familles, les retraités l'essentiel des efforts, épargnant au passage les patrimoines énormes des plus fortunés. Rappelons que

le patrimoine des 500 fortunes les plus riches de France a progressé de presaue 17 % en un an pour atteindre 1 170 milliards en 2023, d'après un classement exclusif de Challenges publié mercredi 5 juillet Les salariés les commerçants, les chefs d'entreprises, les retraités, les chômeurs ne sont en rien responsable de ce déficit de 100 milliards. Ce n'est pas du côté des dépenses au'il faut chercher des économies mais du côté des recettes aui manauent (Suppression de l'ISF fraude fiscale cadeaux faits aux très grandes entreprises comme les 1 milliard à Sanofi par exemple) Pire encore dans le projet de budget, le gouvernement veut ponctionner 5 milliards d'euros sur les collectivités : ce sera 68 millions en moins pour la Région Bourgogne Franche comté (elle gère les lycées et le train), plusieurs millions pour le département de la Haute-Saône (Les collèaes, la solidarité...) avec nécessairement des conséquences sur les finances de notre commune et de la CCPH. Les services publics (culture sport solidarité éducation. Sécurité :) risquent à Héricourt comme ailleurs d'être en grande difficulté ou nécessiteront de la part de la ville des choix difficiles à faire. L'exemple de la « Maison France Services » à Héricourt est symptomatique de la baisse des moyens de l'Etat. Si ce service est apprécié par nos concitoyens, c'est dorénavant la ville qui en assure la plus arande partie de son financement alors qu'il s'agit de compétence d'Etat et en même temps, la CPAM 70 en profite pour fermer son antenne d'Héricourt. C'est tout simplement scandaleux! Les habitants d'Héricourt dans leur majorité, y compris ceux aui travaillent éprouvent d'importantes difficultés pour tout simplement vivre dignement. Les services publics sont le patrimoine de ceux aui n'en n'ont pas. Ils permettent au plus grand nombre de bénéficier de service qu'ils ne pourraient pas s'offrir s'ils devaient les pauer complétement. Notre aroupe « Héricourt en commun » sera particulièrement vigilant pour que ces services continuent à être mis à la disposition de toute la population d'Héricourt sans exclusive

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI , Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

### OPPOSITION DE DROITE HERICOURT VIVANTE

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas !!! A Héricourt, les finances vont subir un moins bien à cause des dotations de l'état qui vont diminuées. Forcément, certaines Associations vont certainement souffrir car économie oblige. Je n'oublie pas les propriétaires (taxe foncière)

Beaucoup de citoyens vont souffrir et pensons à nos employés de chez GAUSSIN. Il va y avoir des Noël tristes pour certains. Un problème existe également, la sauvegarde de notre Patrimoine en ce aui concerne le Vieux Cimetière de Héricourt. Le Maire

semble faire cela à sa façon sans se préoccuper de l'avis de beaucoup de citoyens héricourtois. Il est égal à lui-même. C'est toujours lui qui décide!!!

En ce qui concerne la Jeunesse de notre Ville, enfin une certaine, qu'elle n'est pas été ma colère d'apprendre que lors d'un match de football ce samedi, notre équipe locale en déplacement à Luxeuil, à la fin du match s'est terminée en bagarre assez violente. Les Héricourtois ont tabassé les joueurs de Luxeuil. La jeunesse Héricourtoise porte haut les couleurs de notre Ville. Tout cela payé par nos impôts et sponsorisé par le Maire, Fernand BURKHALTER. Il serait peut-être temps

que cela change. Tout le monde peut s'exprimer sans craindre de se faire taxer d'extrémiste. Cela s'appelle la démocratie. Dans la presse, suite à la commémoration du 11 Novembre tous les Maires portent l'écharpe tricolore en mémoire et respect de tous nos soldats qui se sont battus et morts pour notre Pays. Comment se fait-il que notre Maire ne la porte JAMAIS!!! C'est une question. Comment se fait-il qu'aucune gerbe de la Région n'ait été déposée lors de la Commémoration du 11/11/24? Anne-Marie Bouché – Elue LR

Anne-Marie BOUCHE Les Républicains. (LR)

# FÊTE DU CHÂTEAU, UN SUCCÈS POPULAIRE.

Rendez-vous incontournable des amoureux du Moyen-âge, la 16ème Fête du Château d'Héricourt, s'est déroulée les 13, 14, et 15 septembre 2024 sur l'esplanade Jean-Pierre Michel. Trois journées passionnantes.



C'est avec brio que les membres de l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt (HPH) ont organisé avec le soutien de la ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt cette 16ème édition de la Fête du Château d'Héricourt augmentée d'une journée.

### UNE FÊTE AUGMENTÉE.

En effet, les festivités ont commencé le vendredi à la Cavalerie avec un conte musical, « Chevalier Cléa au Royaume Alenvers », une coproduction de l'Ecole intercommunale de musique et de la Médiathèque François Mitterrand sur une musique composée par William Grosjean.

### DES ANIMATIONS POUR TOUS.

De nombreuses animations toutes à caractère médiéval ont été proposées au public : l'atelier de Julie pour apprendre les techniques de la teinturerie à base de végétaux, Dentelles et Diairis pour s'initier à la dentellerie, l'atelier d'enluminures avec les Passeurs de Lumière, de la musique et des danses médiévales avec les Derniers Touvères ...

Les démonstrations de différentes techniques de combats présentées par les Bannerets de Gueule et d'Azur ont enthousiasmé le public et notamment les jeunes enfants. Les animaux de la ferme et les balades à dos d'âne ont aussi rencontré un franc succès auprès du jeune public. La mise en lumière de la Tour du Château et le défilé d'enfants costumés ont été très appréciés.

Si vous souhaitez participer à la sauvegarde du patrimoine d'Héricourt dans la joie et la bonne humeur vous pouvez rejoindre l'association Héricourt et Patrimoine d'Héricourt, Contact :

Gérard ROESS, Président de l'Association 15 rue du Docteur Pavillard 70400 Héricourt

Tél.: 03 84 56 72 63

E-mail: gerard.roess@yahoo.fr

VILLE D'HERICOURT

## DEUX CONCERTS POPULAIRES À LA CAVALERIE.

La Commune d'Héricourt a organisé à la Cavalerie deux concerts pour offrir aux héricourtois le plaisir d'écouter les grands succès de Supertramp et Elton John. Deux soirées exceptionnelles.



### TRAMP EXPÉRIENCE.

Le 29 mars 2024, la formation « Tramp Expérience » composée de cinq musiciens passionnés du groupe Supertramp, a proposé un spectacle de deux heures avec les plus grands succès de ce groupe anglais mythique dont notamment les tubes, The Logical Song, Dreamer et Goobye Stranger... Une soirée musicale de qualité.

### **ELTON TRIBUTE.**

Le 27 septembre 2024, les sept musiciens du groupe « Elton Tribute » ont rendu hommage à Elton John, un artiste à la renommée internationale dont les mélodies ont marqué toutes les générations depuis les années 1970. Un show époustouflant de plus de deux heures, la voix, l'interprétation, les costumes, tous les éléments étaient réunis pour une soirée mémorable.

## « ARTS HÉRICOURT » EXPOSE À LA CAVALERIE.

L'association Arts Héricourt a organisé les 12 et 13 octobre 2024 son salon des Arts, trente huit artistes, peintres sculpteurs et photographes ont présenté leurs œuvres. Une manifestation culturelle incontournable.



Cette manifestation a reçu le soutien de la Commune d'Héricourt qui a mis à disposition de l'association les agents des services techniques pour préparer la Cavalerie et organiser le vernissage.

Comme les précédents salons, cette cinquième édition a ravi le public. Des artistes régionaux, nationaux et internationaux ont profité de ce salon pour exposer leurs œuvres les plus abouties dans un cadre approprié et soigneusement préparé par les membres de l'association Arts Héricourt présidée par Alain Masson.

VILLE D'HERICOURT \_\_\_\_\_CULTURE LOISIRS

# TAVEY CÉLÈBRE LA MOBYLETTE.

Programmée le 21 juillet, la fête de la mobylette s'est déroulée à Tavey en présence d'une centaine d'exposants passionnés. Cette sympathique manifestation a enchanté le public venu découvrir ou redécouvrir de rutilantes machines.



La fête de la mobylette est une initiative du club « En Mobylette » basé à Montbéliard. Dominique Lafay, habitant de Tavey est membre du club.

Passionné par les mobylettes depuis son plus jeune âge il s'est activé avec ses amis du club à l'organisation de cette belle rétrospective.

# UNE CENTAINE D'EXPOSANTS POUR DES CENTAINES DE PASSIONNÉS.

Président du club, Bernard Gauer, s'est félicité de la présence d'une centaine d'exposants collectionneurs venus fêter la mobylette et profiter d'une belle journée ensoleillée pour présenter leurs plus belles machines. Le public venu très nombreux a pris beaucoup de plaisir, enthousiasmé par les belles « mobs » qui ont ravivé chez les plus âgés le souvenir de belles vadrouilles entre copains. Parmi les participants un jeune italien, Paolo Tibaldi, venu de Cunéo dans le Piemont. Il possède plus de 25 mobulettes, toutes des Peugeot et toutes en état de fonctionnement. Pour sa deuxième participation il a exposé une 104 Peugeot de 1977.

### UN REPAS ET DES BALADES.

Au programme de la journée, deux balades en mobylettes et deux circuits étaient proposés au choix, l'un le matin l'autre l'après-midi. A l'occasion de cette manifestation, une bourse aux pièces a permis de nombreux et fructueux échanges. Les exposants ont partagé un repas à la salle communale de Tavey.

Pour les personnes intéressées pour des balades en mobylettes et des conseils pour l'entretien et la réparation de leurs « mobs » : Association « En Mobylette » Tél. 06 63 32 23 15 - Courriel : enmobylette@hotmail.fr - En Mobylette (free.fr)

VILLE D'HERICOURT COMMERCE

# L'AMBRANA, UN MAGASIN DE PRÊT À PORTER MASCULIN.

Laëtitia Fritsch a créé un magasin d'habillement exclusivement pour les hommes. Des vêtements de qualité et d'excellentes marques à bons prix.



Héricourt manquait cruellement d'un magasin dédié au prêt à porter masculin. C'est chose réglée depuis le 5 juillet 2024 avec l'ouverture de l'Ambrana.

Soigneusement agencé et très bien achalandé chacun y trouvera vêtements à son goût.

Responsable durant quatorze années du rayon masculin chez Légend à Montbéliard, Laëtitia Fritsch riche de cette expérience professionnelle, saura vous accueillir et vous conseiller.

De bonne facture les vêtements proposés se situent dans une gamme de prix pour toutes les bourses. Les tailles vont du XS au 3XL.

**CONTACT ET RENSEIGNEMENT : 11, rue du Général de Gaulle** 

Horaires d'ouverture : Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et 14h à 19h. Ferme à 18h le samedi Tel. 03 65 67 20 16

Courriel: lambrana.0411@gmail.com

## SALON DE COIFFURE AUTHENTIQUE EG.

Emilie Gavignet a créé un salon de coiffure mixte dans une cellule commerciale du nouveau SUPER U. Le salon est ouvert depuis le 17 juin 2024.



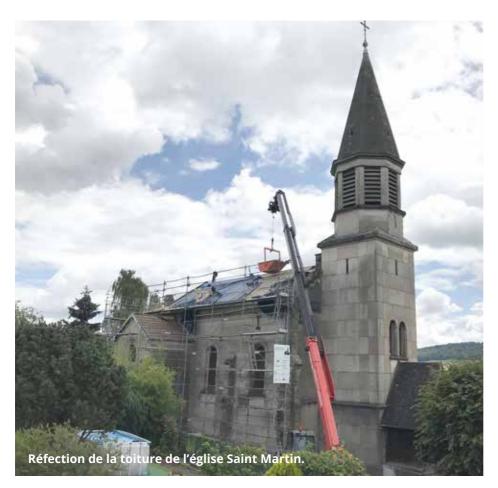
Vous passerez un moment agréable et serez au centre de toute l'attention. Le salon utilise des produits qui sont développés et fabriqués en France.

Le salon propose l'éco recharge en salon pour remplir vos flacons de shampooing, le recyclage ave Capillum de vos cheveux coupés.

Un salon authentique et éco-responsable pour le bien être de l'environnement et la protection de ses coiffeurs grâce à l'emploi de produits naturels

# CHAGEY, UNE NOUVELLE TOITURE POUR L'ÉGLISE SAINT MARTIN.

Erigée en 1898, l'église Saint-Martin a nécessité la reprise complète de sa toiture qui était d'origine. Un chantier important pour préserver le patrimoine communal.



De nombreuses tuiles effritées, poreuses, fendues ou cassées ont généré de nombreuses infiltrations d'eau qui ont sévèrement dégradé la charpente de l'édifice. Ces dégradations menaçaient à plus ou moins long terme l'intégrité du bâtiment.

### UNE TOITURE ENTIÈREMENT REFAITE.

C'est pourquoi la commune de Chagey a décidé la réfection de la toiture dans son intégralité. Un nouveau lattage, un film sous-toiture, de nouvelles tuiles et une nouvelle zinguerie ont été posés. La totalité des travaux a été réalisée par l'entreprise Morel domiciliée à Giromagny dans le territoire de Belfort pour un montant de 58 000 euros TTC.

### UN PEU D'ARCHITECTURE.

L'église Saint-Martin de Chagey est construite en croix latine de style néo roman avec voûte en plein cintre (arc en demi-cercle). Elle est l'œuvre de l'architecte Maurice Boutterin (1842 - 1915), élève et lauréat de l'école des Beaux Arts de Besançon.

Le plafond est en béton armé, les pilastres (piliers) et l'arc doubleau (arc en saillie sous la partie inférieure de la voûte) sont en grès rose. Fragilisé le clocher mur d'origine a été remplacé en 1932 par un clocher porche à flèche en béton conçu par l'architecte Hezard. Le chœur est orné de vitraux réalisés par le maître verrier Richard. La cloche est due au fondeur nancéien Jules Robert. Le mobilier en chêne massif est composé pour l'essentiel de trois autels et d'un confessionnal, le tout en complète harmonie avec l'ensemble architecturel. Ce mobilier est l'œuvre des frères Boehm de Mulhouse

L'église Saint-Martin abrite des cérémonies religieuses mais elle est aussi un lieu de rencontres culturelles. En effet l'association Chagey Luze Animation Culture Entraide y organise des événements tels que des concerts ou des séances de chant.

VILLE D'HERICOURT

## **CHAMPEY, LE LOTISSEMENT DES « ECOURTS CHEVEUX ».**

Le lotissement des « Ecourts cheveux » situé à la sortie du village de Champey en direction de Saulnot a été inauguré le mercredi 06 novembre 2024. Un programme de 13 logements individuels locatifs et de 9 parcelles en accession.



L'inauguration s'est déroulée en présence de Claudy Chauvelot Duban, 1ère vice-présidente du Conseil départemental de Haute-Saône, de Jean Valley, Maire de Champey, de Fernand Burkhalter, Président de la CCPH et de nombreux élus.

13 pavillons locatifs, et 9 parcelles (viabilisées destinées à l'accession), ont été réalisés sous maitrise d'ouvrage par le bailleur social Habitat 70.

### 13 NOUVEAUX LOGEMENTS.

Le lotissement comprend 5 pavillons T3 et 8 pavillons T4 dont deux T3 et un T4 sont équipés pour les Personnes à Mobilité Réduite avec douche à l'italienne et volets roulants électriques. Toutes ces maisons individuelles sont à haute efficacité énergétique et chacune comprend un garage et des espaces verts privatifs clos et arborés. Ces pavillons ont été mis à la disposition des locataires au mois de juillet 2024.

Les parcelles qui ont été aménagées ont une surface comprise entre 71 et 847 m², le prix du mètre carré est de 65 € TTC. Ces parcelles sont actuellement en cours de commercialisation.

# PROJET DE CONSTRUCTION D'UN FUTUR PROGRAMME.

Cette opération sera complétée par une deuxième tranche qui comprend la construction de 4 logements individuels locatifs. Les travaux commenceront début 2025 et seront livrés au troisième trimestre 2026.

Habitat 70 est présent sur la commune de Champey depuis 2011, 7 logements locatifs rue de la Mairie, 8 logements locatifs Impasse des Bichenets et 13 pavillons rue des Lilas et rue des Campenottes, soit au total 28 logements locatifs et 9 parcelles en accession.

Le coût de la réalisation de la première tranche du lotissement des « Ecourts Cheveux » s'est élevé à 2 273 357 € TTC. Le Projet a été financé comme suit : Etat : 17 709 € - Département de la Haute Saône : 65 000 € - CCPH : 39 000 € - Commune de Champey : 26 000 € - Prêts CDC : 1 743 000 € - Prêt Action logement : 32 000 € - Habitat 70 Fonds propres 33 8648 € - Action Logement : 12 000 €.

# L'OMBRE D'UN AUTRE



**CONCERT "CHANSONS" 100% MICHEL SARDOU** 

NICOLAS REYNO reprend et interprète les tubes mythiques de MICHEL SARDOU

# VENDREDI 05 AVRIL 2025 HERICOURT LA CAVALERIE - 20H00

### **ENTRÉE:**

Plein tarif 11 € / tarif réduit 6 € (demandeurs d'emploi et étudiants) Tarif famille 22 € pour 2 adultes et enfants - Gratuit pour les moins de 12 ans.

## BILLETTERIE:

Sur place / En Mairie / Sur internet : https://www.billetweb.fr/sardou-hericourt

